L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Vol. II, Numéro 38 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 9 mars 1944

Le Révérend Père Bouvier à Sudbury

Dimanche matin dernier, après le déjeuner en commun à la salle, le R. P. Bouvier s.j., donnait aux ligueurs du Sacré-Coeur de la paroisse Ste-Anne, une causerie intitulée "Misères sociales et temps présents". Le Rév. P. Bouvier s'étendit sur les misères de notre époque, misères morales qui nous préparent un sombre avenir. Mais le Christ avec sa doctrine nous offre le remède, le seul qui sauvera l'humanité. L'orateur démontra le genre d'action que l'Eglise enseigne pour arriver au salut. Il exhorta les ligueurs à travailler en ce sens.

Le soir le P. R. Bouvier, dans une conférence publique à la salle Ste-Anne, traita des tendances des différents mouvements politiques vers une reconstruction sociale et économique d'après-guerre. Dans tout système, pour le bien jugé, disait si justement le Père Bouvier, il faut commencer par voir si les quatre principes suivants y sont inclus: Dieu à la base du système, le sens des responsabilités, le respect des cultures, le sens social. C'est le critère sur lequel il faut se baser.

Après avoir fait une revue du socialisme condamné par l'Eglise du socialisme mitigé, l'orateur en vint au C.C.F., le montrant très radical en Colombie-Britannique et s'adoucissant à mesure qu'il s'en vient vers l'est. MM. Coldwell et Joliffe sont, selon le Père Bouvier, des types très affables, sincères et studieux.

Ils veulent faire des améliorations qui rendront leurs mouvements plus acceptables à la partie catholique du pays.

L'assistance était très nombreuse et apprécia la conférence du Père Bouvier. Il avait été présenté par M. J.-A. Lapalme et remercié par le juge Proulx.

Camion qui coûte plus cher

Un nouveau camion pour le département des travaux publics coûtera 650 dollars de plus à la ville de Sudbury que ce qu'on avait estimé il y a un an, lors de la commande donnée aux Etats-Unis. La ville a été avisé de cette augmentation dans le prix, mais achètera le camion malgré ceci. Le premier prix était de $5,973 mais les manufacturiers ont maintenant fixé le prix à $6,623 et ne s'inquiètent nullement du fait que la ville refuserait de prendre livraison. Il semble que depuis la commande, le gouvernement américain a demandé qu'on y ajoute des freins à l'air, des roues avec disques, des ressorts plus forts et autres agencements qui ont fait monter le prix. A présent la ville recevra le camion avec les nouveaux agencements et acceptera livraison à cause du besoin urgent pour l'équipement mobile.

Conférence d'un ingénieur

Les membres de la succursale de Sudbury de l'Institut Canadien des Mines et Métallurgie ont entendu un expert, Arthur G. Turnbull, parler sur la science électronique.

Un ingénieur en électricité, et membre du personnel de la Canadian General Electric, M. Turnbull est membre de l'association ontarienne d'ingénieurs professionnels. Il a donné des causeries par tout le Canada. Un des premiers ingénieurs à étudier l'électronique, l'orateur de Toronto a commencé l'étude du sujet, il y a une décade. Il a suivi les progrès dans cette science depuis et est reconnu comme un expert dans ce champ d'étude.

Il y a peu de femmes dont le mérite dure plus que la beauté.

—La Rochefoucaul

Lettre d'Ottawa

NOTRE POLITIQUE DE GUERRE EN MATIERE D'AVIATION, EST PRINCIPALEMENT COLONIALE

M. Power fait un bel exposé de la grandeur de notre participation à la guerre aérienne.—Le ministre de l'Air, cependant, n'a pas réussi à canadianiser tout notre effort aérien d'outre-mer.—L'idée-mère du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth, c'était de fournir des aviateurs Canadiens à la Royal Air Force.—C'est encore le premier rôle du Canada.—De nouveaux sénateurs pour le Québec.

Ottawa.—L'aviation canadienne a retenu principalement l'attention à la Chambre des communes au cours de la semaine écoulée. M. C.-G. Power, ministre de l'Air, a brillamment exposé le rôle considérable de nos aviateurs dans cette guerre. Il termina son discours par ces lignes: "Voilà ce que fait le Canada dans la guerre aérienne. Le Canada fait sa part, et cette part est égale à celle de n'importe quelle autre nation du Commonwealth et, compte tenu de sa population, elle est aussi égale à celle de l'un quelconque de ses Alliés."

Aucun député n'a osé contester ces paroles du ministre de l'Air. L'auteur croit, que la chose est impossible. Les faits sont les faits. Nous ne referons pas le discours de M. Power. Ce discours est à lire par tous ceux qui méconnaissent l'effort de guerre du Canada. Qu'on nous permette, cependant, d'en détacher un des principaux passages.

On se demande souvent combien de milliers de pilotes, d'observateurs, de bombardiers, de radiotélégraphistes, de mitrailleurs, d'observateurs, de bombardiers, de radiotélégraphistes, de mitrailleurs de bord le Canada compte outre-mer. Sans en divulguer le nombre, M. Power, cependant, a fait l'importante déclaration qui suit:

"D'après les meilleurs renseignements dont je dispose, les jeunes Canadiens, enrôlés et formés au Canada et payés par le Canada constituent 22 à 25 pour cent des effectifs aériens de toutes les zones de combat de l'Europe et de la Méditerranée soumises à l'Aviation militaire britannique, y compris les Britanniques, Néo-Zélandais, Australiens, Polonais, Tchèques, Norvégiens, Belges et Français libres. Cette proportion tend plutôt à augmenter qu'à décroître à mesure que nos effectifs outre-mer parachèvent les derniers cours en vue d'entrer dans les escadrilles d'opérations, au point que les Canadiens formeront environ le tiers de la totalité des effectifs aériens conjugués de la Grande-Bretagne, des Dominions et des Alliés."

Voilà qui met bien en relief l'étendue de notre participation aérienne au conflit actuel.

Ce que l'on ne peut, toutefois, s'empêcher de regretter, pour un pays qui passe son temps à se vanter de sa souveraineté, c'est que le Canada n'ait pas canadianisé complètement ses forces aériennes outre-mer.

EXPLICATION SUPERFICIELLE

Nous avons, en ce moment, outremer, quarante-deux escadrilles canadiennes. Le reste de nos aviateurs outre-mer servent dans la Royal Air Force. Cette catégorie comprend des milliers de Canadiens (pour la plupart des hommes d'équipages aériens, mais dont un bon nombre sont des mécaniciens de t.s.f.) qui se sont enrôlés et ont reçu leur instruction militaire au pays et qui sont payés par le Canada. Il y en a des milliers.

M. Power à voulu expliquer cette situation. Voici comment il s'est exprimé:

"Les escadrilles du Corps d'aviation royal canadien ne comptent pas autant de Canadiens dans leurs équipages qu'il s'en trouve dans l'ensemble de la Royal Air Force. On m'a souvent demandé pourquoi tous les Canadiens n'étaient pas dans des escadrilles canadiennes. Si tous les Canadiens qui sont aviateurs étaient dans des escadrilles canadiennes, il nous faudrait, non pas des milliers de membres d'équipages terrestres, comme c'est maintenant le cas, mais plus de cent mille pour l'entretien et les services de ces escadrilles et de leur équipement."

Cela revient à dire que, si tous les Canadiens qui sont aviateurs ne font pas partie d'escadrilles canadiennes, c'est que nous n'avons pas le personnel terrestre pour prendre soin de ces escadrilles. Evidemment, cette explication est superficielle. Pour déterminer les causes fondamentales, le ministre de l'Air aurait dû nous dire pourquoi nous n'avons pas les membres nécessaires d'équipages terrestres. Nous allons le faire à même les renseignements fournis par le ministre de l'Air au cours de son exposé.

RAISON DE FOND

"Le plan d'entraînement en commun des aviateurs, a dit M. Power, ne visait qu'à produire des équipages aériens. Les premières ententes n'ont jamais stipulé que nous ayons à envoyer des équipages terrestres au Royaume-Uni. On a estimé que si le Canada mettait sur pied en territoire canadien un organisme d'entraînement d'aviateurs, comportant l'affectation de plus de 150,000 personnes au service terrestre, il aurait fait sa part dans la guerre aérienne du seul fait d'envoyer outre-mer les effectifs d'aviateurs formés aux fins de combattre au sein des escadrilles du Commonwealth dans n'importe quelle unité du Commonwealth et sur n'importe quel théâtre d'opérations."

Voilà la véritable raison. Le Canada, dans le plan initial, ne devait fournir à la Grande-Bretagne que des aviateurs combattants, tandis que les Iles britanniques procureraient les équipages terrestres. Nos aviateurs étaient formés pour alimenter les escadrilles britanniques.

Il est vrai que, dans la suite, après maintes difficultés, le ministre de l'Air a fini par organiser une certaine partie de nos aviateurs en escadrilles canadiennes, mais ce n'était pas l'idée originale du plan. L'idée-mère du plan demeure en vigueur. Le Canada fournit surtout des aviateurs combattants aux escadrilles britanniques: c'est son rôle principal.

A ce sujet, retenez bien ces autres paroles de M. Power: "Au sujet des équipages aériens, des équipages naviguant, la proportion de nos effectifs en fonction de ceux de la Royal Air Force est beaucoup plus considérable. Je ne possède pas de données exactes au sujet des effectifs d'outre-mer. Je sais, cependant, que, depuis des mois, le Canada est le principal et le plus grand réservoir d'équipages aériens destinés à toutes les unités du Commonwealth. Je sais que les diplômés du Corps d'aviation royal canadien constituent beaucoup plus de la moitié des effectifs aériens de tous les alliés qui reçoivent leur instruction au Canada. Tous les autres ensemble, y compris les Australiens, les Néo-Zélandais, les Britanniques, et tous ceux qui composent les contingents des élèves aviateurs de la Royal Air Force constituent moins de la moitié des diplômés". N'avons-nous pas raison?

POLITIQUE COLONIALE

Tout cela revient à dire que notre politique aérienne de guerre a été totalement au début une politique coloniale. Le gouvernement a bien instauré une certaine politique canadienne, dans la suite, en organisant

(suite à la dernière page)

M. PAUL PRINCE, B.A., R.P.E., président de la Manitoba Social Credit Organisation et de la Democratic Monetary Reform Organisation, qu'un bon nombre des nôtres ont connu et entendu à la salle Ste-Anne, lors de son passage à Sudbury, le 9 février.

Une histoire de coups de marteau

A cause des dépositions contradictoires, le magistrat J.-S. McKessock a changé une accusation d'assaut avec intention de voler, à une d'assaut et imposé à Otto Fabbro, de 23 rue Willow, une amende de 50 dollars et les frais ou deux mois de prison.

Fabbro a été accusé après une dispute entre Mike Zuluk, de 25 rue Lisgar et lui-même. En cour aujourd'hui Zuluk a affirmé que Fabbro était venu chez-lui pour emprunter de l'argent, le 2 février. Quand Zuluk lui refusa, Fabbro s'est faché. Zuluk s'est caché dans la chambre à coucher, mais Fabbro a brisé la porte et lui a ensuite asséné un coup de marteau sur la tête. Fabbro a avoué la bataille, mais a dit que Zuluk l'avait attaqué d'abord avec le marteau. En prononçant la sentence, le magistrat McKessock a dit qu'il croyait Fabbro coupable d'assaut, à cause de sa colère.

Deux aviateurs disparus

Deux autres membres de l'aviation canadienne venant du district de Sudbury manquent. On annonce officiellement que le sergent-mitrailleur aérien Alex Stalker a été tué, et l'officier Rodrigue Lalonde manque à la suite d'une incursion en territoire ennemi. Le sergent Stalker avait été rapporté manquant la semaine dernière, mais ces parents M. et Mme A. Stalker de Coniston ont reçu une nouvelle les avisant de sa mort. Il faisait partie d'une escadrille opérant au Gibraltar, et on croit qu'il était à bord d'un avion qui s'est écrasé sur la frontière Espano-Portugaise, le 22 février. La nouvelle de la disparition de l'officier Lalonde est parvenue à ses trois frères demeurant à Sudbury. Ils sont Bernard de 369 rue Marion, Jean-Lucien de 88 rue Baker et Gabriel, agent de police à Sudbury. L'officier Lalonde s'est enrôlé dans l'aviation canadienne avant la guerre.

La Commission des Mines

Plusieurs sujets furent examinés par les membres de la commission Ontarienne des Mines à la suite de leur session à Sudbury. La commission a reçu six dépositions. Une par la ville de Sudbury, une par l'association municipale du district, une par la commission de santé, une par la Canadian Institute of Mining and Metallurgy, succursale de Sudbury, une par l'International Nickel Company et une par la cellule 598 de l'Union Mine, Mill and Smelter Workers. Les membres de la commission ont manifesté beaucoup d'intérêt dans la suggestion pour l'établissement d'une université à Sudbury, enseignant surtout le génie minier. Ils se sont montré sympathiques aussi au besoin pour de l'aide financière aux villes supportant les mines en fournissant les services au mineurs. La commission a visité les villages miniers du district.

Dommage malicieux

Une accusation d'avoir tiré avec intention de blesser a été changée par le Juge Edmond Proulx à une de dommage malicieux. Le juge a imposé une amende $20 et les frais. Le procès découle d'une querelle dans l'arrondissement Denison, le 22 décembre. Nells Ojampara de l'arrondissement Denison a été trouvé coupable. En déposant son témoignage devant le juge Proulx, il a affirmé qu'il n'avait pas l'intention de blesser Lauri Huuki et Renio Reikkila, tous deux de l'arrondissement Denison. Il voulait apeurer les deux hommes, a dit Ojampara. Comme la balle s'était logée dans le radiateur du camion dans lequel les deux hommes s'éloignaient de la maison Ojampara, le juge a déclaré qu'on devait croire l'histoire de Ojampara.

Femme accusée de vol

Une femme de la rue Lisgar, Lou Houle, connue aussi sous le nom d'Eva Lewis, est comparue en cour de police à Sudbury, accusée par deux hommes de Sudbury, de vol. Les deux hommes affirment que Mlle Lewis leur a enlevé de l'argent dans une maison de la rue Lisgar. Elle a obtenu sa liberté sous cautionnement de $300. Son procès a été remis à la semaine prochaine. Parmi les accusations portées contre elle, il y a vagabondage, possession illégale d'une carte d'enregistrement. Après enquête à la suite de plaintes portées par deux hommes, la police aurait trouvé deux bouteilles de liqueur, plusieurs bouteilles de vin et une carte d'enregistrement au nom de Margaret Turnbull, de Montréal.

Améliorations à l'Inco

L'International Nickel Company songe à améliorer une de ses usines à Copper Cliff. On annonce officielelment que les améliorations nécessiteraient une dépense de $300,000. Les nouveaux agencements n'accroîteraient aucunement la production, mais ne feraient qu'améliorer les méthodes de production, coupant ainsi le coût des opérations. Bien qu'on ait obtenu le permis de construire du gouvernement, les autorités de l'Inco ne veulent pas prédire quand la construction sera commencée, signalant le manque de matériel.

Au Royaume de la Femme

Directrice: Yvonne Charette

L'AUMONE DU BONHEUR

Une aumône à laquelle personne ne pense, c'est l'aumône du bonheur. Donner un peu de bonheur autour de soi, quelle jouissance!

S'appliquer à rendre heureux ceux qui nous entourent, quelle occupation aimable et facile!

Le bonheur est un de ces biens qu'on peut donner aux autres sans avoir conscience qu'on le possède soi-même. Chacun en a au fond de son coeur comme une provision en réserve.

Nous pouvons ne pas savoir en user, nous pouvons toujours en donner. Et, par cette aumône, en purifiant son intention. Oh! comme on se sauve à peu de frais! Dieu n'a-t-il pas promis de nous faire à nous-mêmes tout ce que nous ferions aux autres? O mon Dieu! si pour vous plaire et pour vous imiter, je rends heureux ceux qui m'entourent, vous me rendrez donc heureux moi-même? Merci, merci, mon Dieu!

La petite monnaie du bonheur, petite monnaie que possède le plus pauvre et avec laquelle on peut, à tout instant, faire l'aumône, c'est la complaisance à accueillir une demande, une visite, une contrariété.

C'est le sourire habituel que, sans efforts, échappé des lèvres, va par sympathie faire naître un sourire sur les lèvres des autres.

C'est un service gracieusement rendu, quelquefois simplement demandé. C'est un remerciement sincère et sans emphase de paroles; un mot d'approbation donné d'un ton affectueux à celui qui a travaillé près de nous et avec nous...

Oh! c'est si peu tout cela... Ne le refusez pas...

Courrier de Lysette

D.—J'ai seize ans. Je n'ai plus de mère et je tiens maison pour mon père. Je suis sage et ne sors presque jamais. Ce que j'aime et qu'on me refuse, c'est le théâtre deux fois par semaine. Je suis nerveuse et timide, rougissant à tout propos. Peut-être que vous pourrez me donner quelques conseils? —QUI DESIRE ETRE HEUREUSE.

R.—Oui, sans doute. Je vous engage d'abord à vous confier à votre père ou à une parente sage et plus âgée que vous; puis à choisir parmi vos compagnes une couple d'amies bien élevées, de bons principes, et de bonne famille. Le théâtre ne convient pas à une fillette de votre âge, surtout si elle est nerveuse. Votre père devrait vous l'interdire complètement quand bien même vous l'aimez. Nos goûts ne nous portent pas toujours vers ce qui nous est bon, au contraire. Il faut savoir les réprimer. Quand à la timidité, elle est naturelle à une toute jeune fille et elle vaut beaucoup mieux que l'effronterie. Dans quelques années, quand il sera temps de penser à votre avenir, vous serez une jeune fille charmante, si vous avez profité de votre adolescence pour acquérir une personnalité bien à vous qui ne soit copiée sur personne, mais fonduc sur le raisonnement et une discipline imposée par la conscience.

D.—J'aime beaucoup votre courrier et je viens vous demander conseil. Pourriez-vous me nommer un moyen très efficace pour faire disparaître les taches de rousseur dans le visage et faire blanchir la peau.—ELAINE

R.—On dit que quelques gouttes de benjoin ajoutées à l'eau de la toilette fait, à la longue, disparaître les taches de rousseur. Il se vend d'excellentes crèmes de toilette qui blanchissnt la peau et qui valent mieux que les procédés domestiques qui, mal dosés, peuvent être nuisibles.

D.—Il me semble que la différence d'âge entre époux, même si c'est l'homme qui est le plus jeune a moins d'importance que le désaccord des caractères. J'ai épousé il y a quelques années un garçon qui avait douze ans de moins que moi, que j'aimais et qui m'aimait. J'avais trente-trois ans et je vous avoue que nous formons le couple le plus heureux du monde. J'avais eu d'autres prétendants, dont le caractère ne me convenait pas et malgré que l'on me l'ait déconseillé, je ne regrette pas le mariage que j'ai fait.—EPOUSE HEUREUSE.

R.—Tant mieux! J'en suis fort aise pour vous et je souhaite sincèrement que votre bonheur dure toujours, car ce n'est pas pour les premières années de ménage qu'est le danger de cette disproportion d'âge, mais pour l'heure où la femme est devenue vieille et que le mari garde encore un coeur de jeune homme et des yeux bien ouverts au charme des jeunes femmes qui passent sur son chemin. Il y a certes des exceptions—vous en serez une, je l'espère—mais en général, ces amours sont à déconseiller. Il faut à la fois accord de l'âge et du caractère.

D.—Est-il d'usage qu'une jeune fille fasse un cadeau à son fiancé, soit pour les fiancailles ou le mariage?—MERCI

R.—C'est assez l'usage, bien qu'il n'y ait pas d'obligation.

D.—Combien de temps se porte le deuil d'une soeur et comment le porte-t-on?

R.—Le deuil d'une soeur se porte habituellement ainsi: six mois de noir et six mois de demi-deuil. Le demi-deuil comporte le blanc, le noir, le mauve, le violet et le gris.

D.—Voulez-vous bien examiner la lettre que je vous envoie afin de me dire si l'entête est faite comme elle doit l'être et si elle est pliée comme il convient. Je vois qu'on plie parfois différemment, de façon à ce que l'entête soit à l'extérieur.—LECTRICE

R.—Cette lettre était bien conçue. On plie quelquefois les lettres de façon à ce que l'entête tombe sous les yeux dès que l'on retire la lettre de l'enveloppe mais je préfère qu'elle soit à l'intérieure de manière à ce que la lettre soit normalement dépliée et prête à lire, sans avoir à retourner le moindrement le papier. Le désavantage de l'entête à l'extérieur est que ce qui est écrit paraît souvent au travers de l'enveloppe.

Q.—Quelle couleur conviendrait pour des accessoires avec un manteau de lainage comme l'échantillon inclus?—ROSE ROUGE.

R.—Le brun, le bleu-marine, le rouge clair, le vert foncé, le tan sont autant de couleurs qui s'harmoniseraient avec votre manteau de lainage vieil or.

Malheur à qui veut être parasite; il sera vermine.—Victor Hugo.

Premier berceau du tout petit

Chaque année, les décorateurs, d'imagination et de goût, nous proposent de nouvelles idées de chambres d'enfant, de "nurseries" aménagées avec un sens très juste de la vie enfantine et des besoins particuliers de cet âge. Nous n'avons aucun reproche à faire à ces belles créations, si ce n'est qu'on a rarement la place de les installer dans un appartement moderne. Le coin de bébé se limite donc, le plus souvent, au berceau, que l'on place dans la chambre maternelle.

La forme des berceaux n'a guère changé depuis l'origine des âges: qu'ils soient ovales ou rectangulaires, posés sur patins, sur pieds ou sur roulettes, leur aspect reste conforme à la tradition la plus ancienne, et nous préférons, même, qu'il en soit ainsi.

Un des modèles les plus archaïques et les plus charmants en même temps, consiste en la nacelle d'osier, le panier de jonc tressé, que l'on nomme encore moïse, en souvenir du prophète exposé, nouveau-né, sur les eaux du Nil!

Beaucoup de jeunes mamans préparent elles-mêmes le moïse qu'elles capitonnent avec des feuilles d'ouate et de la satinette et qu'elles ornent de fines lingeries, amovibles et lavables. Posé sur un X de jonc, le moïse devient un véritable berceau pour le premier âge: mais il garde l'agrément d'une corbeille que l'on porte aisément et que l'on peut placer sur le lit même de la jeune mère, en cas de nécessité. Plus tard, quand il sera un enfant qui marche seul, bébé ne couchera plus dans son moïse, mais il s'en servira avec plaisir comme d'une balançoire ou d'un traineau.

Le berceau de métal ou de bois précieux suspendu entre deux supports servant de pieds et pourvu d'une flèche à col de cygne d'où retombent des rideaux de tulle brodé, se trouve encore utilisé dans beaucoup de familles où il se transmet de génération en génération. Chacun se souvient du berceau du roi de Rome, dessiné par David lui-même.

Bébé n'en demande pas tant pour bien dormir.

Notons cependant que, malgré de rigoureux principes d'hygiène, le grand voile qui enveloppe ce genre de berceau reste à conseiller, car il protège le petit enfant des poussières, des mouches et moustiques et permet de le maintenir dans une demi-obscurité, très favorable à son repos.

Comment garnir le berceau de bébé?

Si la jeune mère est meublée en style rustique, fort à la mode en ce moment, elle choisira pour le berceau de bébé, des tissus offrant un petit cachet ancien: par exemple, de la mousseline brodée, du tulle point-d'esprit, de la cretonne imprimée de fleurettes.

Si elle est meublée en style moderne, le berceau sera décoré de piqué blanc très net, maintenu par des cordelières de couleur vive: bleu pastel, rose, jaune d'or ou vert d'eau. Le tulle blanc à gros réseau carré, bordé d'un petit galon de couleur, s'adapte fort bien aussi au décor d'avant-garde.

Nous conseillons moins le berceau capitonné de peau d'agneau ou de peluche imitant la fourrure: c'est une fantaisie peu pratique, sous le rapport du nettoyage.

Le couvre-lit, en principe, sera toujours assorti au capitonnage et au voile du berceau; cependant, au cours de l'hiver, on peut fort bien jeter sur le lit une courte-pointe de fourrure blanche: hermine, lapin russe, agneau rasé. Mais, il faut la brosser très souvent et veiller attentivement qu'elle ne perde pas ses poils, l'enfant risquerait de les avaler. Pour la même raison, nous déconseillons vivement tout ornement fait en plumes: bandes de cygne ou de marabout. Le danger d'étranglement doit nous faire renoncer à la tentation de ces garnitures duveteuses.

LA JEUNE FILLE

Elle était bien jolie, au matin, sans atours,
De son jardin naissant visitant les merveilles,
Dans leur nid d'ambroisie épiant ses abeilles,
Et du parterre en fleurs suivant les longs détours.

Elle était bien jolie, au bal de la soirée,
Quand l'éclat des flambeaux illuminait son front,
Et que de bleus saphirs ou de roses parée
De la danse folâtre elle menait le rond.

Elle était bien jolie, à l'abri de son voile
Qu'elle livrait, flottant, au souffle de la nuit,
Quand pour la voir de loin, nous étions là sans bruit,
Heureux de la connaître au reflet d'une étoile.

Elle était bien jolie; et de pensers touchants
D'un espoir vague et doux chaque jour embellie,
L'amour lui manquait seul pour être plus jolie!...
Paix!... voilà son convoi qui passe dans les champs!...

Charles NODIER

AMABILITE ET BONNE HUMEUR

Honneur soit rendu à la femme qui tire parti de tout pour s'embellir! Et la personne indifférente qui suit nonchalamment la route du moindre effort, mérite ce qui lui échoit, l'impopularité, peu d'éloges, pas d'admiration et beaucoup d'ennui.

Si vous commencez dès les débuts et apprenez les règles élémentaires du "jeu' de la beauté, vous passerez d'heureux jours à vous transformer en une femme gaie et charmante.

Il s'agit premièrement d'envisager carrément le problème de sa personnalité. Dites-vous bien que vous désirez pour vous la beauté, l'admiration, la joie et le bonheur, et déterminez ensuite ce qui vous en éloigne.

La propreté doit entrer en première ligne de compte. Le moindre indice d'une peau fade et sans teint doit être banni par des soins prolongés tels qu'une diète appropriée. Le choix minutieux des produits de beauté et suffisamment de repos et de vie au soleil. Vous n'avez pas perdu votre éclat du jour au lendemain, mais votre beauté retardera sans doute de reparaître durant des semaines, et peut-être des mois.

Etudiez-vous attentivement et choisissez la coiffure, les vêtements et les couleurs qui vous siéront le mieux. Précisez davantage vos jolis traits et adoptez une série d'exercices quotidiens que vous répétez sans faiblesse.

Une fois votre beauté remise à jour, profitez des événements qui vous aideront à continuer votre travail de perfectionnement. Prenez les devants, téléphone à vos amies et proposez-leur des sorties qui vous mettront face à face avec les femmes autrefois plus jolies que vous. Ne manquez pas l'occasion d'attirer l'attention de celui à qui vous aimerez plaire. Cela demande de l'adresse, de la beauté, du sens commun et de la persévérence, spécialement s'il vous avait autrefois classée parmi les jeunes filles sans trop d'attraits.

Si vous êtes mariée et que votre mari semble parfois vous oublier, organisez des soirées et des sorties qui vous feront rencontrer des amis. Lorsqu'il verra qu'on vous admire votre nouvelle personnalité et votre beauté, il ne manquera pas de vous regarder plus attentivement et de déclarer: "Ma femme est une perle". Tout homme désire voir les reflets de la beauté sur les traits de sa femme.

Que tout en vous soit quiétude, équilibre et naturel. Vous y parviendrez en pratiquant un peu chez vous et en n'oubliant pas de continuer l'exercice hors de la maison.

Conseils pratiques
Soin du plancher

NETTOYAGE DES CHAISES

Pour nettoyer des chaises ou ronds de chaises en simili-cuir, passez, après l'avoir tordu, un linge propre imbibé d'une solution faite d'eau tiède et de savon absolument pur et extra-savonneux. Essuyez immédiatement avec un linge doux humecté d'eau claire. Appliquez ensuite de l'huile douce et frottez à l'aide d'un linge pour la faire pénétrer, puis enlevez le surplus d'huile. Si vous cirez et polissez bien vos chaises, vous n'aurez plus qu'à les essuyer, de temps en temps, avec un linge humide, pour les conserver propres.

POUR LE LINOLEUM

Si vous voulez faire reluire votre linoléum davantage, préparez un bon savonange à la mousse qui dissout la graisse et ajoutez-y une grande cuillerée à table ou plus de poli à plancher. Votre linoléum ne sera pas glissant, mais il brillera.

L'homme vulgaire ne doute de rien parce qu'il ne se doute de rien.—Amiel.

• •

Un jour de larmes consume plus de forces qu'un an de travail.
—Lamartine

• •

Le sage ne doit avoir d'autre gardien de son secret que lui-même.—Guizot.

• •

Nous ne vivons jamais; nous attendons la vie.—Voltaire.

A. Lafrance & Fils
8 Durham N. Tél. 5-5645

FOURRURE

Madame, vous qui recherchez le chic, la qualité et la distinction, favorisez-nous pour l'achat de vos fourrures.

Pharmacie Michaud

PRESCRIPTIONS REMPLIES AVEC SOIN
REMEDES DE FAMILLE

28, RUE DURHAM N. TEL. 4-4266 SUDBURY, ONT.

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-8700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 9 mars 1944

Y a-t-il un problème de la famille ?

Y a-t-il un malaise familial?

Pour que le Gouvernement de notre Dominion fasse mine de s'en préoccuper et s'essaie à suggérer des cataplasmes, il faut, chacun l'admettra, que le mal saute aux yeux.

Je me propose, dans l'éditorial des semaines à venir (à intervalles irréguliers parfois à cause des exigences de l'actualité") de rechercher avec nos lecteurs l'amplitude du bobo, ses pourquois exacts, ses responsables.

J'ai cru bon, histoire de nous préparer à cette étude, de citer ici un extrait de discours. L'auteur, une dame anglaise de vingt ans, Mme Joan Tomlin, le prononçait récemment devant un vaste auditoire londonien, au cours de la campagne que mènent les catholiques anglais contre l'Etat. Comme l'on sait, le parlement britannique cherche à régir, sans tenir compte des parents, l'éducation des jeunes. Voici cette solide mise au point:

"Nous les pères et les mères des familles à venir, nous n'entendons pas que l'Etat accomplisse notre tâche. Nous insistons sur le droit de la famille et nous ne voulons pas nous soustraire aux obligations qu'implique cette insistannce.

"Pour résoudre le problème de la criminalité juvénile, ne disons pas: Construisons plus d'écoles de réforme et d'un meilleur type: mais: Construisons des maisons qui fassent disparaître les terribles conditions des taudis. *Pour résoudre le problème de la malnutrition et de l'incapacité physique des enfants nous ne comptons pas principalement sur les repas gratuits et les services médicaux à l'école, mais sur des revenus suffisants et des habitations convenables pour les familles. Pour résoudre le problème et l'inhabilité d'un grand nombre de parents à élever convenablement leurs enfants, nous ne répondrons pas*: Multiplions nos écoles-garderies, — *quoiqu'elles soient souvent au service des meilleures intentions, — ni*: Favorisons l'autorité de l'instituteur et celle du représentant de l'Etat, — *personnes qui ont d'ailleurs bien leur place dans la société, — non, la première réponse la voici*: *PREPARONS LE MIEUX POSSIBLE LA JEUNESSE A EXERCER L'ART ET LES DEVOIRS DE LA PATERNITE".*

Pour la personne éveillée aux problèmes actuels du foyer, il appert que voilà, en regard, un net exposé des catasplasmes dont on veut gratifier la famille et des remèdes positifs que nous pouvons lui apporter. Le cas se trouve le même, actuellement, dans bien des pays, dans bien des régions.

Mais plusieurs se doutent-ils de l'existence d'un problème familial? Un grand nombre de pères ne se résignent-ils pas trop facilement par un "que voulez-vous, c'est la vie!" devant leurs difficultés de tout ordre: désobéissance des enfants, non coopération des époux dans l'art de l'éducation, goûts émancipés des aînés, etc.

Ces malaises qui rongent le bonheur d'une communauté d'êtres, ils cachent des causes; ils constituent un problème. Un coeur résolu, et mieux, une ligue de plusieurs volontés déterminées, ne peuvent manquer d'en venir à bout.

Nous nous y essaierons ensemble.

Roger VARIN

"Salaberry"

Danger des ambitions soviétiques

"Si on ne voit pas à reconstituer une Pologne forte après la guerre, si on cède à la Russie 51.6 pour cent de son territoire, comprenant près de 40 pour cent de sa population, les écluses seront ouvertes: ce n'est pas seulement la Pologne qui sera submergée et engloutie par la marée communiste. Une Allemagne brisée et probablement démembrée, une France affaiblie seront incapables de repousser le flot précipité sur elles. Ce qui autrefois dans l'histoire a été le rêve des peuplades mongoles et des Turcs, deviendra une réalité vécue: la chrétienté d'Europe sera terriblement mutilée, si elle n'est pas complètement détruite."

Ainsi débute une importante étude du National Catholic Welfare Conference de Washington. Le travail est appuyé sur des documents de valeur et porte sur les territoires disputés entre la Russie et la Pologne. On y décrit l'histoire de ces contrées depuis les premiers temps de l'Europe chrétienne jusqu'à nos jours. Les traités auxquels a participé la Russie sont soulignés ainsi que les engagements de l'Angleterre et des Etats-Unis garantissant l'inviolabilité de ces traités, promettant de leur appliquer les principes de la Charte de l'Atlantique sur le respect de la libre volonté des peuples.

"Une frontière strictement ethnographique entre la Pologne et la Russie sera toujours difficile à tracer, lit-on dans cette étude. Les hommes d'Etat de Versailles, il est vrai, ont considéré l'ethnographie comme un des principaux critères du règlement, mais les considérations religieuses et culturelles occupent une place de plus en plus importante maintenant que le communisme s'est révélé en opposition formelle avec les conceptions de vie de l'Europe occidentale."

E. S. P.

Pas de confiance aux communistes

Le gouvernement anglais vient de donner une rebuffade aux communistes. Leur organe, le *Daily Worker* a demandé d'avoir son représentant à l'armée comme les autres journaux. Non, a répondu le ministre en cause. Ces journalistes occupent des postes de confiance, ils voient nos tactiques secrètes. Nous ne pouvons laisser accéder à ces postes des hommes qui ont déjà prouvé quel peu de cas ils faisaient des intérêts de leur pays.

E. S. P.

Souveraineté réelle du Canada

Le projet Halifax ne semble pas avoir la faveur des chefs politiques du pays, puisqu'avec les autres, M. Maxime Raymond député de notre comté de Beauharnois et chef du Bloc Populaire, l'a répudié à la Chambre comme étant contraire à la marche progressive de la politique extérieure du Canada: "Notre politique extérieure, a-t-il dit alors, c'est la souveraineté réelle du Canada, un drapeau et un hymne national, la suppression des appels au Conseil privé et des recours à Londres pour l'amendement de notre Constitution, afin de faire du Canada une nation vraiment souveraine".

M. Raymond a aussi dénoncé la politique suivie jusqu'ici par M. King et ses collègues vis-à-vis la province de Québec et c'est en ces termes qu'il s'est adressé au gouvernement: "M. King a dit que le Bloc Populaire a voulu dresser Québec contre les autres provinces. C'est lui qui a tenté de soulever les autres provinces contre Québec. Est-ce soulever le cri de race que de protester contre le retard de la redistribution des comtés, contre la conscription que M. King a combattue en 1917? Est-ce soulever le cri de race que de réclamer l'autonomie des provinces; un salaire égal pour les ouvriers du Québec devant ceux de l'Ontario? M. King nous a habitués à invoquer l'unité nationale chaque fois qu'il veut nous arracher des concessions".

Maxime RAYMOND

Le sort de Rome

Rome, siège de la papauté, est gravement menacée de destruction. Quelle joie ce serait pour les forces du mal si le Vatican, les basiliques romaines, les tombeaux des apôtres et des martyrs, les Catacombes, les monuments les plus célèbres de la chrétienté étaient détruits par la guerre qui s'approche de plus en plus de la Ville éternelle!

Les catholiques doivent donc prier pour que le Pape et Rome soient épargnés. Versons, à cette fin, d'abondantes prières. Espérons que, par nos prières et nos sacrifices, la bonne volonté des belligérants épargnera la capitale de la chrétienté.

Ce serait une honte pour plusieurs siècles à venir, dit S. S. Pie XII, *si Rome devait devenir la victime de la furie destructrice de cette guerre au cours de laquelle un si grand nombre d'édifices splendides, en Italie et ailleurs, ont été irrémédiablement endommagés ou détruits et dont le dernier, mais non moins célèbre, fut l'abbaye du Mont-Cassin."*

Rome est toujours, en dépit de la guerre, un centre religieux", ajoute le Pontife, *"Rome devrait être épargnée comme l'ont été les monuments du Caire et d'Athènes."*

Les appréhensions sont d'autant plus grandes que la maison d'été du Pape a été bombardée. A ce propos, S. Exc. Mgr Spellman, archevêque de New-York, a déclaré:

"Je dois déplorer le fait que les forces armées de notre pays ont bombardé un territoire neutre, la maison de notre Saint-Père à Castelgandolfo, où des personnes sans abri s'étaient réfugiées, selon le secrétaire d'Etat du Saint-Siège. Aucun soldat allemand n'avait été admis dans les limites du territoire neutre et il n'y en a pas plus aujourd'hui qu'avant le bombardement".

"Le Progrès du Saguenay"

N'abandonnons pas nos ouvriers à des meneurs d'outre-frontières ou d'ailleurs qui ne demandent pas mieux que de nous vendre le cheval de Troie.— (Chanoine Lionel Groulx, dans sa récente conférence: "Pourquoi nous sommes divisés").

* * *

L'amitié pardonne plus que l'amour parce qu'elle souffre moins.—E. P. M.

* * *

Le tombeau des morts, c'est le coeur des vivants. —Térence.

* * *

Tout dogme est un germe de discorde jeté entre les hommes.—Helvétius.

* * *

La Cour est un terrain sur lequel on n'avance qu'en rampant.—Beauchêne.

Législation sur le mariage

c—DISPENSE de mariage contracté et non-consommé et permission d'un nouveau mariage dans le cas de mort présumée d'un conjoint. "La dispense de mariage contracté et non-consommé, accordée par le St-Siège, comme aussi la permission de passer à nouvelles noces dans le cas de mort présumée de l'autre conjoint renferme toujours la dispense de l'empêchement qui résulte de l'adultère accompagné de la promesse ou de la tentative de mariage, dans le cas ou une dispense de ce genre serait nécessaire. Elle ne renferme pas du tout cependant la dispense de l'empêchement qui résulte du meurtre du conjoint selon les déterminations du C. 1075, 2 et 3."

d—Vice d'obreption ou de subreption. "La dispense concédée pour des empêchements mineurs ne peut pas être rendue nulle par le vice d'obreption ou de subreption", c'est-à-dire par le fait d'avoir avancé de faux motifs dans la supplique ou d'avoir tu la vérité. Malgré cela, la dispense est toujours valide "même dans le cas où l'unique cause déterminante alléguée dans la demande serait fausse."

7—"L'EXECUTION. Une fois la dispense obtenue, on doit la mettre en exécution. A ce propos le Code détermine à qui cela appartient et comment on doit s'y comporter.

a—Auteur. Pour ce qui regarde l'exécution, il faut tenir compte du caractère des empêchements qui peuvent être occultes ou publics.

b—Pour les empêchements occultes, l'exécution appartient ordinairement au confesseur choisi par l'intéressé lui-même qui doit jouir de la dispense.

c—"Pour les empêchements publics quand la dispense est remise à l'Ordinaire des suppliants, l'exécution appartient à l'Ordinaire qui a donné les lettres testimoniales ou qui a envoyé au St-Siège la supplique. Cela lui appartient même si les suppliants au moment où la dispense doit être publiée et mise en exécution, n'ont plus dans son diocèse ni domicile, ni quasi-domicile, mais sont déjà passés dans un autre diocèse avec l'intention d'y rester et de ne plus retourner à leur premier diocèse. Dans ce cas, toutefois, il faudrait informer l'Ordinaire du lieu où sera célébré le mariage."

Remarque. Le Délégué. "Ceux qui ont reçu du St-Siège le pouvoir délégué de dispenser des empêchements de mariage, doivent expressément mentionner l'indult apostolique quand ils accordent une telle dispense."

b—Modalité exigée par l'exécution. Ici encore il faut distinguer entre empêchements publics et occultes.

Pour les empêchements publics, l'Ordinaire auquel le St-Siège remet l'exécution de la dispense, doit s'en tenir aux règles générales de l'exécution des rescrits apostoliques et clauses spéciales que chaque rescrit en particulier peut contenir. Il fait connaître au curé que la dispense a été accordée, et le curé la communique aux intéressés, l'écrit dans le registre des mariages, conserve la dispense dans les archives de la Paroisse.

b—Pour les empêchements occultes, on peut se trouver en face de divers cas. Dans n'importe quel cas cependant "il faut toujours s'en tenir au rescrit de la S. Pénitencerie" qui peut contenir des prescriptions spéciales selon la physionomie spéciale de chaque cas concret. Ceci posé comme principe général nous avons deux cas:

1—La dispense est donnée, pour le for interne sacramental. Ici, c'est le confesseur qui après la confession, lit le rescrit, donne la pénitence prescrite, absout des censurés et fulmine la dispense. Cela fait, il détruit le rescrit, à moins qu'il ne doive servir, pour la même fin, au confesseur de l'autre conjoint. Dans ce cas il le remet cacheté à son pénitent.

2—"La dispense est donnée pour le for interne, non-sacramentel". Dans ces cas la fulmination est faite hors du confessional et le rescrit vient envoyé secrètement, avec les vrais noms des époux à l'évêché "il sera noté dans le registre destiné à cet effet et conservé avec soin, dans les archives secrets de la Curie, selon les prescriptions du C. 379."

Remarque. — "Si l'empêchement pour lequel on a demandé la dispense" cesse d'être occulte et devient public et la dispense obtenue est pour le for interne sacramental, il n'est pas nécessaire d'une autre dispense pour le for externe. Si au contraire la dispense est obtenue pour le for interne sacramentel, une autre dispense est absolument nécessaire".

3—TAXE. — "En dehors d'une taxe modérée, justifiée par les frais de chancellerie, les Ordinaires des lieux et leurs officiers, pour la concession des dispenses matrimoniales, ne peuvent exiger aucune autre rétribution, à moins que d'une manière expresse, le St-Siège ne leur ait accordé cette faculté. Bien plus, s'ils l'exigent" sans en être expressément autorisés, ils sont tenus à la restitution. Toute coutume contraire à la disposition de ce canon, vient absolument réprouvée. Les pauvres enfin sont exempts de toute taxe. A charge de ceux-ci, cependant, restent toujours les frais de chancellerie.

"AUJOURD'HUI"

"Aujourd'hui" est un recueil mensuel des articles les plus intéressants et les plus significatifs parus dans les revues et journaux du Canada français. Notre but est de tenir nos compatriotes au courant de la marche de la pensée en notre pays et des préoccupations politiques, artistiques, historiques, scientifiques, sociales des Canadiens français. Voici le sommaire du mois de mars.

L'inflation en Allemagne—"Le Progrès du Golfe". L'immigration et l'après-guerre—"Le Saint-Laurent". "Our race and our capital"—"Relations". Le verger—"Claude Dablon". Tagore—"La Revue dominicaine". John Lyman—"Le Quartier latin". Rencontres avec Antoine de Saint-Exupéry—"L'Action universitaire". Le folklore—"Le Canada français". Souvenirs de convertis que j'ai connus—"Carnets Viatoriens". Détroit fondée par un français—"Journal français du Mexique". Le drapeau français—"Le Samedi". Un chemin de fer sur la glace—"La Revue moderne". Une paroisse et son curé—"La Famille". La soudure—"Technique". Sur la glace—"Ovale C-I-L." Fusées—"Kaki". Sous l'anesthétique des brasseurs"—"L'Action nationale". Nous, les civilisés—"Le Bien public". Le transport d'après-guerre—"La Voix des Milles-Iles".

"Aujourd'hui" se vend dans tous les kiosques au prix de $0.23. L'abonnement est de $2.50 par année. S'adresser aux Editions d'Aujourd'hui, 1961 est, rue Rachel, Montréal.

Les conséquences politiques de la paix

Par Jacques BAINVILLE

Le livre de Jacques Bainville s'adresse aux milliers de lecteurs soucieux de connaître les principes qui auraient pu épargner au monde le fléau de la guerre. Dans une analyse particulièrement lucide, le célèbre historien se penche sur le Traité de Versailles et montre que les erreurs de ce traité sont directement responsables de la guerre actuelle. C'est le livre d'un prophète et, à ce titre, c'est une oeuvre indispensable à qui s'intéresse aux problèmes de l'après-guerre.

Volume de 250 pages.

Au comptoir $1.25, par la poste $1.35.

En vent à la librairie "Loisirs".

Bannon Bros. Ltd.

AMEUBLEMENT GENERAL

A. J. CORBEIL, gérant

Cette maison est reconnue pour la quantité de ses produits

ATTENTION: LE MAGASIN FERME LE SAMEDI SOIR A 6 HRES ET OUVRE LE MARDI A 9 HRES

123, rue Durham Tél. 4-4243

SUCCURSALE A NORTH BAY — TEL. 883

Pourquoi l'Angleterre est en guerre!

EXTRAITS DU DISCOURS DE M. RENE CHALOUT

Voici quelques extraits du discours prononcé à la Législature de Québec, le jeudi, 20 janvier, par M. René Chalaut, député de Lotbinière, sur la question de l'impérialisme et de la participation du Canada à la guerre présente.

Monsieur le Président,

Depuis plus de quatre ans, le Canada est en guerre. En dépit des engagements les plus solennels, on nous a lancés à fond dans cette nouvelle aventure impériale; on a décrété et on a appliqué une loi de conscription; on a grevé notre budget pour plusieurs générations; on a poussé la folie jusqu'à prodiguer des milliards aux pays étrangers; bref on a désorganisé toute l'économie de la nation.

Ne serait-ce pas le temps de nous arrêter pour réfléchir un peu? Pourquoi avons-nous allumé la guerre? De la réponse à cette question dépend la justification et l'étendue d notre participation.

Comme d'habitude, je m'exprimerai sans détours, sans ménagements inutiles. Je siège dans un de ces parlements "britanniques" qui se proclament les défenseurs de la liberté de parole. Or, l'hommage le plus éloquent, le plus significatif que l'on puisse rendre aux libertés britanniques n'est-ce pas de s'en servir, de démontrer par des actes qu'elles ne sont pas de vains mots à l'usage de la propagande impérialiste? On a justement affirmé que la première victime de la guerre, c'est la vérité. Tous les belligérants, des deux côtés de la barricade, dans tous les pays du monde, et au cours de tous les siècles, ont toujours prétendu combattre au nom de la religion et de la civilisation. Que de mensonges on a accumulés pour étayer cette thèse et justifier les pires iniquités! Je vais donc m'efforcer de servir d'abord la vérité en disant tout haut ce que pense tout bas la majorité du peuple québécois.

POUR LA CHRETIENTE?

Pourquoi l'Angleterre a-t-elle déclaré la guerre?

Serait-ce pour la défense de la Chrétienté?

Croit-on sérieusemnt que si les intérêts de la chrétienté étaient le moindrement en cause dans le conflit actuel, le chef de la chrétienté, le pape, ne se prononcerait pas pour l'un ou pour l'autre des belligérants, lui qui a préféré l'apostasie de nations entières au sacrifice d'un principe? Or, loin de prendre parti pour une des coalitions en présence, Sa Sainteté Pie XII ne perd jamais l'occasion de proclamer sa neutralité intégrale. Le pape n'hésite pas à attribuer des torts aux deux parties en cause. Il aime visiblement à répéter que la guerre n'a jamais rien réglé.

Je souhaite que même dans le Québec, au milieu du fracas des batailles, on écoute enfin la grande voix de Rome.

POUR LA DEMOCRATIE?

Mais nous combattons, on nous l'assure, pour la démocratie. N'est-ce pas que c'est touchant, M. l'orateur? Encore conviendrait-il peut-être de commencer par la maintenir chez-nous.

Si on entend par démocratie le système parlementaire canadien tel qu'il fonctionne à Ottawa et à Québec, avec sa partisannerie politique, sa caisse électorale, son patronage, l'achat direct ou indirect des consciences et des votes, avouons que ça ne vaut guère la peine de se faire trouer la peau pour une telle mystique. A ce compte, n'importe quelle forme de gouvernement vaut bien la nôtre.

Avant de vouloir rétablir la liberté en Allemagne, pourquoi ne pas la restaurer au Canada? Qu'en pense, dans son camp de concentration, l'ex-maire de la deuxième ville française du monde?

Avant d'abattre la dictature politique de Hitler, pourquoi ne par nous libérer de notre propre dictature économique? Mettons donc un peu de conséquence dans notre conduite: balayons notre maison, avant de vouloir nettoyer celle des étrangers, à 3,000 milles de distance. Aussi longtemps que nous tolérons que toute la vie économique de la nation soit dominée et contrôlée par une poignée de capitalistes avides et sans entrailles, pour mieux asservir à leurs tyranniques desseins les masses populaires souffrantes, nous n'aurons pas le droit de censurer les autres peuples. Je l'ai déjà dit et je le répète: "Charity begins at home", c'est un proverbe britannique. . .

On nous parle de liberté, d'affranchissement des petits peuples, de protection des minorités. Certes, ce sont là de nobles formules. Mais pendant ce temps on piétine les droits naturels, historiques et constitutionnels des Canadiens français: dans toutes les provinces du Canada, sauf dans le Québec, nos droits scolaires sont méconnus; dans le fonctionnarisme fédéral on nous refuse obstinément la part d'influence et de traitements qui nous est due: dans l'armée, l'aviation et la marine, nos compatriotes, invités à mourir pour la défense du droit et de la justice — quelle ironie! — sont constamment bafoués et humiliés, ainsi que je le prouverai au cours de la présente session; Ottawa sabote effrontément notre constitution afin de mieux ruiner notre influence; enfin, fait unique au monde, je pense, on envoie de force à la guerre les Canadiens français défendre la liberté. . . des autres et on les commande dans une langue étrangère que souvent ils ne comprennent même pas!

Et vive la liberté! Vive la charte de l'Atlantique!

POURQUOI L'ANGLETERRE EST EN GUERRE?

Croyons-nous encore que nous combattons pour la chrétienté, la civilisation, la démocratie ou la charte de l'Atlantique? Notre ingénuité est alors incurable et sans bornes.

Nous sommes en guerre parce que l'Angleterre est en guerre principalement pour défendre ses colonies et ses comptoirs. Au cours du siècle dernier, l'Angleterre s'est constitué un puissant empire, contrôlant ainsi 1/5 des terres et des populations du globe. L'Allemagne a voulu l'imiter: par la ruse et la violence — c'est ainsi que se forment tous les empires — elle a commencé, sans aucune justification, à conquérir les pays voisins. . . L'Angleterre a cru ses intérêts menacés par l'impérialisme allemand et elle a voulu les défendre. C'est alors qu'elle a déclaré la guerre et qu'elle a entraîné à sa suite la France et le Canada. C'est aussi simple que cela.

On nous dit que l'Angleterre nous manifestera de la reconnaissance après la guerre ? Oui, en nous envoyant peut-être quelques centaines de mille immigrants de la Grande-Bretagne pour s'en débarrasser et diminuer ainsi l'influence des Canadiens français. C'est pour cela qu'on nous propose d'adopter des plans Beveridge ou Marsh, systèmes de sécurité sociale, destinés non pas tant à favoriser nos soldats de retour du front, ni même nos ouvriers canadiens, mais surtout cette multitude d'immigrants exclusivement britanniques qui, avec la garantie de ces protections, se préparent déjà à s'embarquer pour le Canada.

L'IMPERIALISME!

L'intérêt du Canada nous commande de mettre un frein à notre excessive participation à cette guerre et il importe que la province de Québec, qui représente les Canadiens les plus anciens et les plus authentiques, fasse savoir au gouvernement fédéral qu'il est grand temps de limiter notre contribution à nos intérêts et à nos moyens.

VERS L'INDEPENDANCE ET LA PAIX

La paix, c'est sur la voie de Rome que les peuples la trouveront, armés de justice et de charité et non pas de chars d'assaut, de canons et de mitrailleuses. La paix viendra des coeurs quand nous en aurons banni l'orgueil et la cupidité.

(Communiqué)

"Paysana" de mars

En mars 1944, "Paysana" entre dans sa septième année au service de la famille canadienne. Elle ne croit pas mieux faire dans la joie de cet anniversaire que d'offrir à nos ouvrières de l'aiguille pour leurs travaux de broderie, de crochetage, d'incrustation au tissage ou en point boutonné ce recueil de dessins créés et adaptés par Patricia Ling pour enrichir et mettre en valeur nos tissus domestiques en laine ou en lin de chez nous.

Fleurs, papillons, fruits, sapins, abeilles, poules, étoiles et bordures d'une grande variété (plus de 150 modèles en tout, avec indications des couleurs) vivront autour de la maison. Et d'heureux couples, si vous les y faites entrer, iront chez vous danser le quadrille sur votre flanelle ou sur votre toile. Accueillez-les avec amour. Faites-leur belle place autour de vous: ils sont nés pour votre service et pour votre bonheur.

Editions "Paysanna", $1 taxe et port compris, case postale 25, Montréal.

LE REVEREND PERE JOSAPHAT JEAN

Il est des colonisateurs qui mieux que d'autres réussissent leurs entreprises, à cause de circonstances plus favorables; il en est d'autres qui avec les meilleures qualités, le travail le plus ardu, la préparation la plus adéquate, laissent à d'autres une oeuvre à terminer.

Tel fut le cas du révérend Père Josaphat Jean, basilien, qui rendit possible la colonisation de la région du lac Castagnier, en Abitibi.

Le révérend Père Jean n'était pas le type du colonisateur qui voudrait bien réussir une entreprise, mais bien celui de l'homme qui veut, et qui prend les moyens de réussir.

Un jour, acceptant de s'occuper des missions ruthènes dans l'Ouest canadien, le révérend Père Jean s'en va en Europe terminer ses études et apprendre la langue du peuple à qui il devait donner le service religieux, et se familiariser avec le rite catholique grec.

Là-bas, il est pris par la guerre de 1914-1918.

Il lui faut rester.

Il restera.

Pendant son séjour il missionne en Bosnie, province annexée à l'Autriche-Hongrie.

Après l'annexion de cette province, l'empereur d'Autriche voulant avoir des amis dans ce territoire nouveau, avait ouvert à la colonisation de larges étendues boisées, et il avait invité des familles ukraniennes a profiter des avantages qu'il offrait.

Des milliers de familles ukraniennes profitèrent des largesses de l'empereur François-Joseph et ouvrirent à la civilisation et à l'agriculture de larges espaces dans les forêts bosniennes.

Le prince Charles, héritier présomptif de la couronne impériale, s'occupa d'assez près à cette colonisation en plein centre des Balkans.

C'est ce qui explique pourquoi il connut le révérend Père Jean, et pourquoi il devint un de ses amis.

La Grande Guerre terminée, le Père Jean ne revint pas de suite.

Là-bas, on lui taillait de la besogne.

D'abord, maire d'une grande ville ukranienne, on le nomme représentant de la nation ukrainienne au traité de Versailles, puis à la Ligue des Nations.

C'est à cette dernière qu'un jour rencontrant l'honorable Ernest Lapointe, représentant du Canada, il lui expliquait la situation des Ukraniens, ceux de Bosnie plus particulièrement, qui par suite de la disparition de l'empire austro-hongrois se trouvaient sous la domination d'ennemis séculaires. . .

Au cours de l'entretien où le Père Jean tentait d'intéresser le représentant du Canada au sort des Ukraniens, l'hon. M. Lapointe remarque:

"—Mais Excellence! vous parlez admirablement le français. Où l'avez-vous appris?

"—Au même collège que vous, Excellence, de répondre le Père Jean.

"—Ah! bien! lâchons là les excellences et parlons de chez nous, d'ajouter M. Lapointe.

Les années passèrent.

Laissant là la haute diplomatie, le Père Jean revint au Canada avec l'idée d'établir dans notre pays les Ukraniens de Bosnie, défricheurs émérites, cultivateurs, gens habitués aux travaux durs, à l'économie, et, il en était certain, qui se seraient fondus facilement dans la nationalité canadienne.

De retour au Canada il se rendit à Ottawa revoir son collègue de la Société des Nations, l'honorable M. Lapointe.

Le père Jean espérait avoir un territoire dans l'Ouest canadien où il eut pu établir les familles ukraniennes qu'il voulait protéger.

L'affaire ne put s'arranegr.

C'était au temps où le gouvernement fédéral passait aux provinces des Prairies les ressources naturelles de ces provinces, propriété du gouvernement fédéral, qui en somme les détenait en fidéi-commis pour les provinces qui les avaient achetées et payées, lors de la vente de ces terres par la compagnie de la Baie d'Hudson.

Désappointé sous ce rapport, le Père Jean s'adressa au gouvernement de Québec.

Ce dernier mit à sa disposition quelques cantons au pays abitibien, dans les environs du lac Castagnier.

Les Ukraniens de Bosnie n'avaient plus qu'à venir et à prendre possession des terres mises à leur disposition par la province de Québec.

Mais de Bosnie en Abitibi la route est longue. . . et tortueuse.

Le Père Jean s'en aperçut.

Ce qu'il en eut de la difficulté pour rejoindre les autorités de qui dépendent l'admission des immigrants; ce qu'il dût en faire des démarches auprès des compagnies de transport pour la traversée au Canada des familles Ukraniennes de Bosnie plus particulièrement; ce qu'il en fit des voyages pour décider d'autres autorités à ouvrir un sentier afin que les familles puissent, si jamais elles arrivaient, se rendre jusqu'au lieu choisi pour leur établissement.

Mais à part cela, lui-même ne restait pas inactif en attendant les réponses.

Le chemin qu'on ne faisait pas il le commença lui-même.

Les habitations qu'on ne construisait pas il les érigea, charroyant le bois comme il le pouvait, sur son dos bien souvent, transportant à des toutes sortes de matériaux, du bout du chemin, au canton Lamorandière, jusqu'au canton Castagnier, où une chapelle, un couvent, et un monastère furent construits aux frais du missionnaire, le Père Jean, et du travail de ses mains.

Quelques années plus tard, l'assistant directeur du Service de Colonisation du Chemin de fer National du Canada, le surintendant de l'agriculture du même chemin de fer, un des meilleurs journalistes de la province, M. Harry Bernard, du Courrier de Saint-Hyacinthe, dans une visite dans l'Abitibi et l'Ontario-nord, se rendirent à une invitation du Père Jean d'aller visiter le pays où il voulait établir les Ukraniens.

Inutile de dire que le sentier était impassable, que même à pied les voyageurs enfonçaient à mi-jambes dans la boue, dans la terre noire, dans les flaques d'eau pour quelque huit milles avant d'atteindre les premières habitations; qu'il restait l'emplacement d'un autre groupement futur à deux milles plus loin, mais que là le sentier était dans un pire état encore.

Quelques familles ukraniennes étaient rendues sur les lieux. Celles-là venaient de Montréal.

Au retour, l'assistant directeur du Service de Colonisation dit à ses compagnons:

"—Le Révérend Père Jean à l'âme d'un bâtisseur d'empire. Seuls ceux qui ont une foi aussi robuste dans l'avenir peuvent entreprendre de tels travaux."

Et celui qui émettait cette opinion s'y connaissait en colonisation.

Tout était aussi prêt que l'ingéniosité et le travail persévérant d'un homme puissent le compléter en si peu de temps.

Il ne restait plus que les familles à arriver.

Elles ne vinrent pas.

On nous apprit que les conditions économiques en Europe, surtout dans cette partie des Balkans, furent telles qu'il devint impossible pour ces familles de Bosnie de quitter leurs fermes et de venir au Canada.

Il est fort possible que ce fut la véritable raison.

Le Père Jean avait même décidé une maison bancaire américaine à financer le transport des familles.

Elles ne vinrent pas au Canada.

Ceux qui ont eu l'opportunité de connaître les Ukraniens, de les voir au travail, de suivre leurs procédés de culture, d'étudier leur système économique rural, de les observer dans leur façon de vivre, d'économiser, de se rendre utiles, et qui connaissent leur foi et leur sens moral, sont convaincus que ces familles ukraniennes n'eussent pas été de trop au pays abitibien: que c'eut même été un appoint appréciable pour le développement de cette région.

Malgré l'assurance qu'il avait eue des plus hautes autorités, les familles ukraniennes ne venant pas, le Père Jean fit du ministère dans les paroisses ukraniennes de Montréal, sans une plainte, mais abandonnant à regret le projet de colonisation qu'il avait tant à coeur et qui eut été un bienfait pour le pays.

Le travail qu'il a fait ne fut pas perdu pour la province, des paroisses sont maintenant ouvertes en ces lieux.

J.-Ernest LAFORCE

Hanmer

Hanmer, (D.N.C.)—M. et Mme Grégoire Bertrand passèrent une semaine dans la paroisse, durant laquelle ils visitèrent M. Jos Côté et M. Antonio Bertrand.

M. Albert Tassé dut faire un séjour à l'hôpital. Il a subi une grave opération et sa vie fut en danger pour quelques jours.

Le chemin de la troisième concession de Capréol fut ouvert à la circulation cet hiver. On a étendu du sable sur toutes les routes paroissiales pour parer aux accidents.

Le concours de français dans notre paroisse aura lieu le 13 mars prochain. Les élèves de tous les rangs et de Blezard Valley devront écrire leurs examens à l'école du village.

Les Enfants de Marie organisent une soirée récréative pour dimanche soir, le 19 mars. On jouera au bingo et aux cartes. Cette soirée sera à la salle Tremblay. Ses profits iront pour la bibliothèque de la congrégation.

POMMES DE TERRE DE SEMENCE VENANT DE LA GRANDE-BRETAGNE

Les producteurs de l'Est de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande du Nord ont expédié plus de 80,000 tonnes de pommes de terre de semence dernièrement sur Malte, le Moyen Orient, l'Ouest et le Sud de l'Afrique, la Rhodésie, l'Italie, la Corse et la Sardaigne. Le Colonel Lewellin, Ministre anglais des Vivres, espère que ces stocks donneront une production six fois plus abondante que la semence employée autrefois dans ces pays.

La pire de toutes les mésalliances est celle du coeur.—Chamfort

• •

Le présent n'est rien que l'avenir qui passe.—A. Martin.

Romans policiers

par Maurice LEBLANC

L'AIGUILLE CREUSE, 192 pages. "813", 224 pages.
ARSENE LUPIN GENTLEMAN-CAMBRIOLEUR, 192 pages.
LE BOUCHON DE CRISTAL 224 pages.
LES TROIS CRIMES D'ARSENE LUPIN, 224 pages.
LES HUIT COUPS DE L'HORLOGE, 224 pages.
DE MINUIT A SEPT HEURES, 190 pages.
LE FORMIDABLE EVENEMENT, 190 pages.
ROULETABILLE CHEZ KRUPP, 190 pages.

Au comptoir, 50c; par la poste, 55c

LIBRAIRIE LOISIRS

A VENDRE
UNE MAISON - $1950
Cottage, quatre pièces, tout près de l'église et de l'école. $400 comptant. Solde comme loyer.
Nous achetons et vendons maisons
Assurances de toutes sortes
ROSS SMITH
AGENT D'IMMEUBLES
113 rue Durham Téléphone 8-8792

Hotel FRONTENAC
FAITES VOTRE PART,— AIDEZ LA CROIX-ROUGE
14 rue Durham Sudbury Ont.

LA VIE DE L'ESPRIT

UN PORTRAIT VRAISEMBLABLE DE PIERRE LE MOINE D'IBERVILLE

Un grand nombre de Canadiens qui s'intéressent à l'histoire de leur pays se livrent en ce moment à la chasse aux portraits. Il s'agit de trouver les effigies de deux des plus illustres représentants de la glorieuse famille Le Moine: Pierre Le Moine d'Iberville et Jean-Baptiste Le Moine de Bienville, deux des nombreux fils de Charles Le Moine, sieur de Longueuil et de Châteauguay, deux valeureux Canadiens, nés à Montréal, qui jetèrent tant de lustre non seulement sur leur famille mais sur tout le Canada français, il y a environ deux siècles et demi.

C'est que le gouvernement de l'Alabama, un des états de la république voisine, désireux d'honorer la mémoire de ces deux grands Canadiens qui jouèrent un si grand rôle dans l'histoire de la Louisiane, dont le démembrement donna plus tard naissance à l'Alabama, s'est adressé au maire de Montréal pour obtenir leurs portraits. Il veut aussi documenter les artistes appelés à peindre les tableaux destinés à former la galerie des grands hommes qui orne le capitole de Montgomery, capitale de l'Alabama.

• •

Pourra-t-on trouver des portraits authentiques de ces hommes? C'est fort douteux. Nous possédons bien peu de portraits véritables des grands hommes de notre histoire. Il existe certes, dans certains livres publiés au Canada et particulièrement dans le fameux album de Viger, de prétendus portraits d'un grand nombre de nos hommes illustres, mais la plupart sont apocryphes. C'est ainsi que nous avons vu Pierre Le Moine d'Iberville sous les traits d'un bellâtre de cour plastronnant sous une cuirasse étincelante et portant une énorme perruque ébouriffante. On se représente mal notre Jean Bart canadien dans un tel accoutrement et avec une telle psysionomie. Il y a d'ailleurs longtemps que ce portrait est reconnu comme apocryphe.

• •

Il y a quelques années, feu Aegidius Fauteux, ce chercheur infatigable, trouvait dans une maison d'enseignement de Montréal une peinture censée représenter Pierre Le Moine d'Iberville, et qui provient probablement de la collection Baby. Tout fier de sa trouvaille, il se plaisait à nous signaler cette physionomie de corsaire dans laquelle il voulait voir les traits de notre héros légendaire. Des experts eurent beau essayer de lui démontrer, en s'appuyant sur l'histoire du costume, que ce portrait ne pouvait être du temps d'Iberville, M. Fauteux n'en démordait pas. Il prétendait avoir trouvé le portrait de Pierre Le Moine d'Iberville. Il n'en reconnaissait pas moins que l'authenticité de tous ces portraits anciens est bien difficile à établir. A-t-il réussi à trouver là-dessus des pièces justificatives? Nous les retrouverons peut-être dans les innombrables papiers qu'il a laissés et qui sont aujourd'hui à la bibliothèque municipale. Une copie de ce portrait, par Charles Gill, se trouve au château de Ramesay.

• •

Il est malheureusement trop vrai que la plupart des portraits de nos grands hommes qui ont été publiés jusqu'ici sont des faux notoires. Le plus célèbre de ces faux est le portrait de Champlain, fondateur de Québec. Il y a là une histoire assez drôle qui remonte à plus d'un siècle. Le gouvernement canadien avait chargé un fonctionnaire d'aller retracer en France les portraits des hommes célèbres de notre histoire, et surtout celui de Champlain. Après avoir longtemps cherché sans rien trouver, notre homme ne voulut pas rentrer au pays sans rapporter quelque chose. Il dénicha dans une bibliothèque le portrait d'un Italien obscur, dessina à l'arrière-plan la silhouette du rocher de Québec et présenta à ses chefs ce prétendu portrait de Champlain qui a fait le tour du monde et qui a même servi de modèle à l'auteur du monument Champlain à Québec.

Il ne faut pas accuser de faux les auteurs de monuments élevés chez nous à la mémoire de quelques-uns de nos grands hommes. Faute de documentation authentique, les statuaires ont dû puiser dans leur imagination. On ne saurait les chicaner là-dessus. Et d'ailleurs ils s'en sont fort bien tirés, puis il faut dire que la ressemblance des sujets compte pour si peu aujourd'hui chez nos amateurs d'art moderne!

• •

Le gouvernement de l'Alabama désire néanmoins des documents authentiques. Espérons que nos chercheurs sauront le satisfaire. Espérons surtout qu'on pourra prouver l'authenticité du portrait de Pierre Le Moine d'Iberville trouvé par M. Fauteux, portrait que ce dernier, en attendant les preuves qu'il cherchait, proclamait au moins vraisemblable. On n'en saurait dire autant de maints portraits qui ornent nos manuels d'histoire.

Alonzo CINQ-MARS

Sur le Comité Canada-France

Avec autant d'élan et de spontanéité qu'il a mis à libérer les peuples asservis, le Canada s'emploiera bientôt à soulager les populations civiles de l'Europe affamée. Partout où il aura combattu renaîtra la vie avec la liberté. Les espoirs sans nombre qu'il aura fait lever ne seront pas étouffés par la famine, la maladie. A l'action glorieuse de ses soldats s'ajoutera l'action bienfaisante de ses civils. C'est le pays entier qui ouvrira donc les voies à la justice et à l'amour.

Plusieurs nations ont déjà bénéficié de nos largesses. Mais que sont les besoins satisfaits à côté de ceux qu'il reste à satisfaire et auxquels personne ne peut penser sans en être bouleversé? C'est tout un monde qu'il faut réhabiliter physiquement. Un monde en proie à la faim, aux épidémies, menacé presque d'extinction. Y porter secours est plus qu'un devoir de charité, c'est une assurance de protection pour cette part de l'humanité qui a su garder sa vitalité. Le Canada en est et, pour cette raison, ne peut rester sourd à l'appel de détresse qui s'élève de partout.

Afin de soulager cette misère d'une manière ordonnée, pratique et fructueuse, le gouvernement fédéral a autorisé la constitution d'un Comité national dont l'activité s'étendra à toutes les nations souffrantes. Parmi elles sera, bien entendu, la France. Ce n'est pas d'ailleurs d'aujourd'hui que l'on se préoccupe chez nous du sort du peuple français. Encore qu'on n'en ait guère parlé, il existe depuis longtemps un Comité Canada-France dont l'objet est de recueillir des dons en espèces et en nature de quelque genre qu'ils soient. Ces dons seront distribués en France, dès que les circonstances le permettront, par les soins de la Croix-Rouge. Tous les groupements français, indépendamment desquels il fonctionne, se sont empressés d'y accorder leur plus entière confiance. Nous sommes certains qu'il n'en sera pas autrement de nos compatriotes. Ceux qu'inquiète l'avenir de la nation française apprendront donc avec joie que Canada-France se mettra prochainement à l'oeuvre. La réponse qu'il recevra n'en peut être qu'une enthousiaste et généreuse.

Allemagne et Allemands

M. l'abbé Amable-M. Lemoine, directeur du Collège Stanislas, a donné une causerie intitulée: "Allemagne et Allemands". Voici les grandes lignes de l'étude de M. l'abbé Lemoine.

"Pourquoi, dit-il, ce peuple étrange (le peuple allemand) oscille-t-il aux différentes étapes de sa destinée, tantôt vers une culture artistique supérieure avec les Schubert, les Mozart, les Beethoven et les Goethe, tantôt vers les abîmes d'une barbarie brutale dont la violence a causé les pires calamités du monde. Pour comprendre la dualité du caractère allemand il faut remonter aux origines de son histoire et le placer dans son cadre européen d'abord, mondial ensuite — géographiquement, l'Allemagne, sans frontières bien précises, est à la fois une faiblesse et une force et se trouve devant une fatalité naturelle: lorsqu'elle est faible elle est condamnée à être envahie, lorsqu'elle est puissante elle est forcée d'envahir. L'invasion ne lui a pas toujours été fatale; elle lui a souvent ouvert la porte de la civilisation, surtout de la civilisation chrétienne: mais même aux périodes de paix, favorables à l'éclosion du lyrisme d'un Goethe, le vieux fond primitif, pénétré de panthéisme affectif, mélange de violence et de mysticisme, conservait ses germes païens, toujours prêts à sortir leur poussée: phénomène auquel nous assistons aujourd'hui. Enfermée dans un territoire trop étroit pour une race aussi prolifique, cette nation ne se reconnaît pas de personnalité géographique; elle n'a qu'une personnalité de race et de langue. L'Allemagne, à l'heure où elle croit que son destin lui permet d'accomplir sa mission originelle, franchit les frontières que de vieux traités lui imposent et, sous prétexte de rénovation du monde, ne trouve qu'un moyen d'en faire la conquête: la guerre. Or s'ils ont eu la force de la faire, les Allemands n'en avaient pas le droit. Le conférencier expose alors certains récits de son expérience vécue avec les Allemands pendant les deux guerres qu'il a faites contre eux et termine en souhaitant que les grands chefs alliés tiennent compte des leçons du passé pour mettre désormais l'Allemagne dans l'impossibilité de nuire.

Vraiment...

A leur réunion générale de l'autre samedi, les hebdomadaires français du Québec ont clairement attesté leur volonté de maintenir l'autonomie de leur Association. Leur influence grandissante en dérive largement et ils savent que cette autorité est due, en bonne part, au fait que l'hebdo québecois ne s'assimile pas, qu'il garde, depuis toujours, un visage bien à lui, distinctif, une personnalité forte, bien tranchée.

• •

Henry Wallace ne s'est pas gêné, l'autre jour, pour citer le Col. Robert R. McCormick au nombre des Américains fascistes et des éminences grises de Wall St. Wallace s'était d'abord contenté de lancer une accusation générale, sans nommer personne. Comme la presse l'invitait à donner des noms, Wallace s'est exécuté volontiers. A tout seigneur, tout honneur et le Col. McCormick devait passer le premier. On s'y attendait bien un peu. . .

• •

Avec vigueur, avec élan, les confrères de la presse hebdomadaire ont soutenu, depuis quelques semaines, les revendications de l'institutrice rurale qui exige un traitement annuel d'au moins $600.00. On peut toujours compter sur la presse semainière quand il s'agit de défendre les droits du faible et du petit. L'humble travailleur, qu'il soit au pupitre ou au banc d'atelier, a toujours été l'objet de la sollicitude du journal rural. C'est un beau titre de fierté.

• •

M. Coldwell se donne bien du mal à expliquer que la presse canadienne rapporte faussement les déclarations de son lieutenant, Harold Winch, que le Canada, en somme, n'a pas lieu de s'effrayer du socialisme prôné par le C.C.F. Mais M. Coldwell ne réussit guère à mettre la sourdine aux dicts révolutionnaires de M. Winch. Récemment, à Powell River, C. A., M. Winch n'y est pas allé par quatre chemins pour assurer à ses auditeurs, une fois pour toutes, que le C.C.F. est non pas un parti de réforme mais de révolution." Notre parti est révolutionnaire (revolutionary) et non de simple réforme. Oui, c'est bien cela. Je l'ai dit et je le répète", a ajouté le sieur Winch pour dissiper toute équivoque. A cette fin, il n'aura pas raté son coup.

• •

Le contribuable canadien, qui a pour $2 millions d'épargne dans les banques du pays, n'est pas pressé de voir ces banques tomber sous le contrôle d'Etat, devenir l'expérience no 1 de l'étatisme. C'est là une conviction générale dont les cécéefistes, même les plus optimistes, doivent se rendre compte. Ils seraient de bien piètres observateurs s'ils se faisaient l'illusion que le bon populo ignore que les seuls gens à obtenir un bon service d'une banque étatisée seront les favoris politiques du gouvernement. Le favoritisme le plus éhonté a toujours trôné en maître dans les entreprises devenues la chose de l'Etat. C'est un vice de principe connu même des moins renseignés d'entre nos compatriotes.

Pierre Le Moine d'Iberville

L'oeuvre des bibliothèques chez les Franco-Ontariens

Un des moyens que les Franco-Ontariens ont à leur disposition, pour maintenir chez eux la culture française, c'est d'utiliser la section française des bibliothèques municipales là où il existe une section de ce genre et d'employer leurs efforts à en créer une là où il n'en existe point.

Ici, à Ottawa, la section française de la bibliothèque municipale joue un rôle important à ce sujet. Des centaines de personnes qui ne liraient probablement que des livres et des revues écrits en langue anglaise doivent à la fréquentation de la section française de la bibliothèque municipale d'Ottawa de maintenir et de développer leur culture française.

Il est une autre ville ontarienne où la section française de la bibliothèque municipale rend aux nôtres le même service. Nous voulons parler de celle de Timmins. La bibliothèque municipale de cette ville minière existe depuis nombre d'années. Mais ce n'est que depuis sept ou huit ans, nous affirme-t-on, qu'il y existe une section française. Au début, il ne sortait que quelques livres par jour. Nous nous sommes laissé dire qu'il en sortait maintenant environ trois cents par jour. Si cette description statistique du développement de la section française de la bibliothèque municipale de Timmins est exacte, nous pouvons nous imaginer le service que le livre français rend aux nôtres dans cette ville.

Le numéro de novembre dernier d'"Echo", bulletin, mensuel de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes de Timmins, contenait une petite note à ce sujet. En repassant l'activité du cercle pédagogique de cette ville, ce périodique rappelle que, au cours de 1943, M. Fernand Gauthier avait prononcé, devant le cercle, une conférence, dans laquelle il démontrait que le succès de l'enseignement du français est grandement lié au milieu et que la population franco-ontarienne de Timmins était chanceuse de posséder "un contre-poids à l'anglicisme dans l'usage intense de la bibliothèque française."

Tous nous devons bien comprendre l'influence précieuse que le livre français peut exercer auprès de notre jeunesse et de notre population adulte dans la survivance et dans le développement de la culture et de l'esprit français chez les Franco-Ontariens. Puisque l'occasion se présente de parler des livres de chez nous, on nous permettra de formuler le voeu que l'on donne une place de choix aux auteurs canadiens-français dans les sections françaises de ces bibliothèques municipales là où ces sections françaises existent et là où celles-ci peuvent être organisées.

C. L'H.

York, Angleterre—Mme Doris Fletcher, M.D., fut la première femme à devenir l'arbitre médical de compensation des travailleurs. Elle fut nommée pour Bransley, Glossop, Pontefract, Rothersam et Sheffield, centre important de laine d'acier (comté de Yorkshire).

Londres—Lorsque le Birmingham Post fut récemment vendu par les exécuteurs du domaine de feu Sir Charles Hyde pour la somme de £2,250,000 ($9,990,000) le don de £1,462,500 ($6,513,500) fut versé au Ministère des Finances.

Birmingham, Angleterre—La population de Birmingham est d'environ 1,000,000 de personnes. Les épargnes de guerre ont rapporté l'an dernier un total de £44,000,000 ($185,360,000), dont la moitié se composait de petites sommes.

Chronique des Pasquier

Par Georges DUHAMEL de l'Académie Française

Pour public averti

LE NOTAIRE DU HAVRE
LE JARDIN DES BETES SAUVAGES
VUE DE LA TERRE PROMISE
LA NUIT DE LA ST-JEAN
LE DESERT DE BIEVRES
LES MAITRES
CECILE PARMI NOUS
LE COMBAT CONTRE LES OMBRES
SUZANNE ET LES JEUNE HOMMES
LA PASSION DE JOSEPH PASQUIER.

Chaque volume $1.25 au comptoir; $1.35 par la poste. La série $12.00 franco.

LIBRAIRIE LOISIRS

LA VIE OUVRIERE

PROGRAMME PROVINCIAL DU BLOC

POLITIQUE CANADIENNE FRANÇAISE

L'immense majorité du Québec est catholique et canadienne-française. Le chef de l'Etat provincial, de par ses fonctions, doit assurer le bien commun de ses compatriotes.

Constater ce fait, c'est en reconnaître les deux principales conséquences: d'abord, que la géographie, l'histoire, notre tempérament national et les circonstances font surgir ici des problèmes particuliers; puis, que nous trouvons dans notre culture et notre conception religieuse de quoi résoudre ces problèmes de la façon qui nous convient le mieux.

Les Canadiens français formant la presque totalité de la population, ils ont le droit et le devoir, comme collectivité, de diriger leur vie dans le sens de leurs intérêts supérieurs, sans toutefois oublier les exigences de la justice. Est-ce là une ambition illégitime? Non. Nous voulons accomplir chez nous ce que les Anglo-Canadiens des autres provinces ont spontanément réalisé chez eux: un Etat provincial avec des institutions à l'image de sa population. Il faut que cesse chez nous cette anomalie d'une politique orientée en fonction des intérêts d'un cinquième de la population. Les droits de ce cinquième sont, en somme, les droits d'une minorité: droits sacrés dont nous avons vainement revendiqué l'exercice pour les Canadiens français des autres provinces, et que nous continuerons de respecter généreusement chez nous.

Libre à nos adversaires de voir une explosion de fanatisme où n'existe en réalité qu'une politique de bon sens: dans le Québec, le chef des Canadiens français doit accomplir une politique canadienne-française.

NECESSITE D'UNE POLITIQUE FAMILIALE

Mais en quoi consiste fondamentalement, le problème canadien-français? Pour nous, c'est le problème de la famille. Aussi le principe directeur qui orientera toute la politique du Bloc sera-t-il la défense, le maintien et la prospérité de la famille.

Le 11 octobre 1942 dans le discours inaugural où j'annonçais la fondation du Bloc Populaire Canadien, je disais: "Nos premiers soucis iront au capital humain. C'est le plus précieux capital de tout Etat. Le souci de ce capital exige au premier chef une politique familiale qui protègera, aidera la famille chrétienne, nombreuse, qui facilitera l'éducation et le placement de ses enfants". Et dans un deuxième discours, je revenais à la charge et je posais ce grand principe directeur de la politique que nous entendons établir comme suit: "La grande réforme que la Législature doit opérer, c'est de se donner la famille comme objectif de toute sa législation". Ces paroles n'étaient qu'un bien faible écho de la grande voix de l'épiscopat de la province. En 1941, le 11 mars, nos évêques publiaient une lettre pastorale collective sur la restauration de l'ordre social. Ils réclamaient de l'Etat une action positive immédiate pour la solution de deux problèmes vitaux pour les Canadiens français: le problème strictement rural et le problème familial. "Que l'Etat, suggéraient-ils, pratique une politique nettement familiale. . . Il faudrait que toute notre politique, fiscale, routière, ferroviaire, hydro-électrique soit ramenée à la politique fondamentale, celle qui favorise la famille".

Aussi voulons-nous démontrer ce soir que, pour le Bloc Populaire, la famille n'est pas, ainsi qu'elle l'est devenue depuis pour d'autres partis politiques, un beau thème électoral ou une matière à duperie, mais la grande réalité qui doit inspirer toute la législation provinciale.

Les lois actuelles sont empoisonnées par l'individualisme qui, depuis la Révolution française, a fait de toutes les législations du monde un "code pour célibataires ou enfants trouvés". La dictature économique a exploité cette situation et les vieux partis lui ont obéi. Le Bloc aura comme premier soin de reviser toutes nos lois en les envisageant sous l'angle familial.

Cette réfection s'impose dans l'univers, car ce n'est pas chez nous seulement que la famille apparaît comme la pierre angulaire de la société. L'oubli de cette vérité première a précipité les crises économiques, compromis la stabilité sociale et tari la source de la vie dans la plupart des pays européens. On a oublié que "la famille est la cellule-mère de la société et la véritable unité sociale puisque l'individu isolé est une exception. La société est une agglomération de familles et non d'individus et tant valent les familles qui sont les composantes, tant vaut la société qui est la résultante."

Vérités universelles, mais combien plus palpables encore dans le milieu canadien-français. Chacun sait à quel point la famille a compté dans notre histoire, et que nous lui devons de survivre comme peuple. Nos meilleurs sociologues — Henri Bourassa, Esdras Minville, François-Albert Angers, le chanoine Lionel Groulx, les RR. PP. Emile Bouvier, G.-H. Lévesque, Gonzalve Poulin et plusieurs autres — ont montré qu'aujourd'hui encore notre problème est centré sur la famille rurale et urbaine.

(à suivre)

TRIBUNE LIBRE

AUTRE REPONSE A M. MARCEL BENJAMIN

Je tiens à dire que le cercle d'études de la rue King est un des cercles intéressants de la ville. Je vous invite donc avant de trop vous aventurer, de venir prendre des des renseignements, et je suis presque sur que vous vous y intéresserez.

Le but de ce mouvement est de faciliter à tous la recherche de la vérité.

N'est-il pas surpenant que si peu de personnes s'arrêtent sérieusement à considérer le problème de la dette publique du pays? N'étaient les taxes, elles ne songeraient même pas qu'il existe un tel problème. Il est bien vrai que nous possédons un grand héritage dans nos richesses naturelles. Mais il n'est pas moins vrai que, si les dettes continuent d'augmenter à l'allure actuelle, le Canada sera bientôt empêtré. Aujourd'hui il faut déjà 60 à 65 pour cent des gains du travailleur canadien pour soutenir la structure de nos dettes, et les dépenses du gouvernement.

Nos gouvernements semblent aller à la banqueroute, empruntant leur propre crédit et payant intérêt sur cet emprunt. Que penserait-on d'un individu qui conduirait ses affaires de cette façon?

Les responsables, c'est nous, le peuple. Le gouvernement nous représente. Nous devons endosser notre part de blâme pour tout défaut du gouvernement à conduire les affaires de la nation d'une manière appropriée.

Le "vilain de la pièce" dans ce cas, c'est l'ignorance. L'ignorance mène le monde, l'ignorance nous tient dans l'esclavage, l'ignorance conduit les hommes à la boucherie, elle fait fleurir la destruction en temps de guerre, la misère en temps de paix. Il est plus que temps d'ouvrir les yeux, de dénoncer les bourreaux, les maîtres de la monnaie.

Les financiers internationaux ont foulé aux pieds les principes les plus sacrés de la justice. Ils ont fortifié leurs positions à la faveur de l'ignorance du peuple. Combien d'adultes sont encore enfants sur ce point.

Si nous voulons survivre, il nous faut veiller à ce que ne se répète plus le sacrilège du gaspillage, du sabotage des produits, à la face de la privation qui est le sort de tant d'êtres humains.

Nous avons gaspillé du blé, du sucre, du café, de la viande, des fruits, et que d'autres biens! Et combien plus encore de ressources inutilisées, que la terre nous présente et que le cerveau de l'homme pourrait développer! Le gaspillage de la main-d'oeuvre est encore plus difficile à évaluer. Un ouvrier inactif pendant des années, n'est pas le même homme que quand il travaille.

L'homme est doué d'une telle puissance qu'il peut capter et utiliser les forces de l'univers, et cependant il laisse des petits enfants souffrir du manque de nourriture qu'il détruit d'une façon idiote pour satisfaire aux exigences d'un système insensé.

Si quelqu'un désire encourager la révolution, le meilleur moyen est de laisser les affaires aller si mal que le peuple exaspéré prendra la chose entre ses propres mains.

Peuple, ami de l'ordre, il nous répugne d'envisager une issue de cette sorte. Nous accueillons le progrès et le développement, mais nous haissons les révolutions violentes.

Les ruines augmentent à travers le monde. L'humanité souffre et nous voyons ce conflit dégénérer en quelque chose de plus en plus terrible. La raison et l'esprit semblent assombris de par le monde. La guerre finie, va-t-on continuer à faire des cadeaux aux étrangers, va-t-on décider de penser aux canadiens, ou bien va-t-on retourner à l'ineffaçable immobilité d'avant la guerre? Les créditistes de plus en plus renseignés par l'étude, sont bien déterminés à réclamer les droits des citoyens et à les faire passer avant les cadeaux aux étrangers.

Le cadeau d'un milliard est la meilleure invention pour fournir aux créditistes un argument irréfutable en faveur du dividende national. Cette invention-là peut coûter cher, mais il y a tant de têtes qui ne s'ouvrent pas à meilleur marché.

Nous devons tous collaborer au salut de nos frères. Travaillons! Ne demeurons pas inoccupés! Commençons la restauration du monde!

Le Rév. P. Lévesque dit: "Si vous ne voulez ni du socialisme ni du communisme, opposez-leur le Crédit Social. Il met entre vos mains une arme terrible contre ces ennemis".

Le Pape Pie XI: "L'organisme économique et social sera sainement constitué et atteindra sa fin, alors seulement qu'il procurera à tous et à chacun de ses membres tous les biens que les ressources de la nature et de l'industrie, ainsi que l'organisation vraiment sociale de la vie économique, ont le moyen de leur procurer".

L'étude du Crédit Social ne fait pas seulement éclairer l'esprit: elle réchauffe le coeur et fait des apôtres. C'est pourquoi l'idée triomphera.

Ceci est un résumé de nos activités, et pour les journaux que vous nous avez mentionnés, nous les recevons et ils sont à la disposition de tous ceux qui rendent visite à la salle d'études.

Je vous invite donc à visiter le cercle d'études. Il vaut mieux apprendre tard qu'ignorer toujours.

W. Albert MARCOTTE.

Londres—La population de Harrogate, où se trouve la fameuse source minérale des plateaux de Yorkshire, a donné en moyenne la somme de £100 ($444) par personne, en petites épargnes, depuis l'organisation du mouvement d'épargne national en novembre 1939. Ce chiffre représente une économie hebdomadaire d'environ 10 shillings par homme, femme et enfant, pendant une période de 200 semaines. Ces petites économies forment 70% du grand total de £7,327,360 obtenu à Harrogate, soit l'équivalent de £143 (634) par tête.

Le repos, c'est l'antichambre de la mort.—Paul Pottier.

LAITERIE STANDARD
Lait — Crème
260 rue Victoria Tél. 5-5362

42 rue Borgia Sudbury, Ont.
ADAM & CIE
Epicerie moderne • Viandes de choix
DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

Fashion Craft Shops Ltd.
(AUPARAVANT A 102 RUE ELM, EST)
est actuellement installé à
18 rue Elm, est Téléphone 3-0523
Venez visiter notre nouveau magasin

SUDBURY ONTARIO
LEBEL & FILS
NETTOYEURS - TEINTURIERS
TEL. 5-5621 142 RUE EYRE

Réparation de montres
SERVICE prompt et avec soin à des prix raisonnables
SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION
ED. LAURIN
49 rue Cedar Sudbury
En haut de la Banque Royal

L'oeuvre des colis de vivres aux prisonniers de guerre est l'une des plus importantes de la Croix-Rouge canadienne. On voit ici deux Canadiens qui, à cause de leurs blessures, ont été rapatriés des camps d'internement allemands; ils examinent la préparation des colis de vivres, à l'atelier de la Croix-Rouge à Ville-LaSalle. A droite, le contenu d'un colis: conserves de viande, margarine, beurre, fromage, lait condensé, raisin, thé, café, sucre, chocolat, savon.—En bas à gauche, un des immenses entrepôts de la Croix-Rouge internationale, à Genève, d'où les colis sont expédiés aux camps d'internement.—En bas à droite, des prisonniers de guerre canadiens déchargeant des colis de vivres à leur camp d'internement.

LA VIE AGRICOLE

Sur le front agricole

Les vivres sont les munitions de guerre les plus importantes et les plus essentielles de toutes. Sans vivres les soldats ne pourraient plus se battre, et la vie humaine elle-même disparaîtrait. L'accumulation de denrées alimentaires avant une offensive ou toute autre opération de guerre, est la première obligation et la plus impérieuse d'un bon commandant militaire. Il sait que, quelque brillante que soit sa stratégie, elle échouera s'il ne reçoit pas pour ses hommes des livraisons régulières de vivres au bon endroit au bon moment. Tous les détails en ce qui concerne les approvisionnements et le transport, doivent être élaborés d'avance et bien coordonnés.

Si ce rassemblement de vivres entraîne une telle responsabilité pour le commandant militaire, quelle lourde tâche repose donc sur les épaules du munitionnaire le plus important du pays — le cultivateur qui rend possible le rassemblement des vivres? En temps de paix ou en temps de guerre, d'une année à l'autre, le cultivateur entreprend une grande offensive au printemps. Tout doit être élaboré en détail. De même que dans les forces armées, il ne doit rien laisser au hasard s'il veut réussir.

Un an avant chaque offensive de printemps, il faut semer. La production de bonne semence constitue un art par elle-même, et sa sélection exige des examens et autre examens répétés. Lorsque, enfin, la semence a été choisie, il faut la nettoyer afin d'enlever les graines de mauvaises herbes et rejeter les graines de qualité inférieure. On fait ensuite l'essai de germination et de pureté. Les semences sont les munitions; les machines de ferme sont les canons de campagne et l'artillerie lourde. La préparation de la terre peut être comparée au choix du champ de bataille sur lequel il y a le plus de chance de remporter la victoire, mais avant d'employer les munitions, il faut s'assurer que les "canons de campagne" qui sèment des graines au lieu d'obus, sont en parfait état de fonctionnement. Après le premier assaut, l'artillerie lourde, sous forme de moissonneuses et de batteuses en parfait état, est préparée pour l'assaut final de la moisson. Tout cela ne va pas tout seul. Il y a du beau temps et du mauvais temps. Il y a des risques et des déceptions, mais le cultivateur poursuit sa tâche. Les vivres ne se produisent pas au hasard. Leur production bien réussie est le triomphe du cultivateur.

Machines aratoires

Les nécessités de la production du matériel de guerre avaient forcé la Commission des Prix à réduire la fabrication des instruments aratoires. Les cultivateurs avaient de plus en plus de difficultés à se procurer de la machinerie neuve et des pièces de rechange.

L'administrateur de la machinerie agricole, vient d'annoncer qu'on a pris les dispositions nécessaires pour fournir aux cultivateurs canadiens en 1944, toute la machinerie agricole neuve et nécessaire dont ils auront besoin. Les allocations atteindront 80% de la distribution de 1940-41. L'administrateur a déclaré que selon les recommandations des autorités agricoles, chaque livre de matériel utilisable sert à la fabrication des accessoires les plus nécessaires.

Il peut fort bien arriver que les approvisionnements disponibles ne suffisent pas à faire face à toutes les demandes des consommateurs, mais avec un certain contrôle, on croit pouvoir répondre aux besoins pressants et nécessaires.

La fabrication des pièces de rechange est fixée à 156% de la quantité de 1940-41. Cette mesure devrait favoriser une plus longue durée des machines en permettant aux cultivateurs de maintenir leurs vieilles machines en ordre.

Nous avons au Canada toutes les usines nécessaires pour fabriquer en quantité suffisante la machinerie agricole exigée par l'agriculture canadienne. Ce qui a fait défaut, ce sont les matériaux et la main-d'oeuvre. La pénurie existe encore pour certains genres de matériaux et de composants critiques. Cependant, les autorités espèrent bien pouvoir répondre à toutes les demandes de façon à pouvoir satisfaire tous les intéressés.

Faites lire l'Ami du Peuple

Cultivateur, prenez garde

La Commission des Prix a fixé des prix maxima sur presque tous les produits que le cultivateur est obligé d'acheter, soit pour usage domestique ou pour l'exploitation de sa ferme. Quand un cultivateur achète des produits pour nourrir ses animaux, prenons les rations balancées, par exemple, il paie ce que le vendeur lui demande. S'il trouve ce prix trop cher, il va blâmer la Commission des Prix de ne pas plafonner ces produits ou de les plafonner trop haut.

Dans plusieurs cas, le vendeur sait bien que cultivateur n'ira pas se renseigner à la Commission pour savoir le prix fixé pour tel ou tel article et il en profite pour défoncer le plafond et en définitive, c'est l'acheteur, en l'occurence le cultivateur, qui se fait organiser de la plus belle façon. Dans plusieurs districts, des enquêtes poursuivies par des officiers de la Commission des Prix, ont révélé qu'une foule d'articles ou de produits nécessaires à l'exploitation d'une ferme, se vendaient au-dessus des prix maxima fixés par les ordonnances. Certaines moulées se vendaient jusqu'à 0.25 plus cher le sac que le prix établi. Ce qui veut dire que le cultivateur payait 5.00 de plus la tonne qu'il n'aurait dû payer si le vendeur avait suivi la réglementation de la Commission.

Comment remédier à cet état de choses? C'est aux cultivateurs eux-mêmes d'y voir et de prendre la peine de s'informer auprès des bureaux de la Commission des Prix et du Commerce. Les associations agricoles de tout genre peuvent faire beaucoup dans ce sens. Le secrétaire devrait prendre la peine de faire venir les ordonnances et de les étudier sérieusement; il rendrait ainsi des services inappréciables à ses amis et au contrôle de l'inflation, c'est-à-dire au pays.

Des ordonnances sont disponibles à tous les bureaux de la Commission. Les officiers de cet organisme se feront toujours un plaisir de servir la cause de l'agriculture à la condition toutefois que les intéressés leur en donnent l'occasion.

Plusieurs règlements de la Commission des Prix protègent l'agriculteur. Le cultivateur se doit d'en prendre connaissance et de les faire appliquer. Evidemment, tout ce qu'on achète est trop cher, mais quand il y a moyen de faire baisser les prix et de ne payer que le prix établi, on aurait tort de faire entendre des critiques avant de prendre la peine de se renseigner auprès des autorités compétentes.

Les souris et les arbrisseaux

Quand on s'aperçoit à temps des dégâts causés par les souris aux arbres et aux arbrisseaux, on peut prendre des mesures pour empêcher de grosses pertes. Souvent, cependant, peut-être à cause du fait que la végétation est basse chez certains arbustes, l'encerclement n'est remarqué que lorsque l'arbre a épuisé ses réserves pour la végétation et qu'il commence à mourir, dit M. W. L. Kerr, de la Station fédérale forestière de Sutherland, Sask.

La souris des champs, trapue, à queue courte, est un fléau public de première importance sous ce rapport. Elle ronge à tel point sous la neige l'écorce intérieure des arbres et des arbrisseaux, que les vaisseaux par lesquels la sève descend aux racines sont complètement rompus. Privés de nourriture les racines meurent de faim et sont incapables de fournir à la cime de l'arbre suffisamment d'eau et de nourriture. Dans un cas de ce genre, de promptes mesures s'imposent. Toutes les parties du tronc et des branches dont l'écorce extérieure est rongée devraient immédiatement être recouvertes, d'un enduit protecteur, pour empêcher le dessèchement des tissus intérieurs essentiels. On recommande de se servir pour cela de cire à greffer ou d'une bonne peinture d'asphalte; ce sont les protecteurs les plus satisfaisants. Si l'arbre n'est pas complètement encerclé, ce traitement, accompagné d'un rabattage de la tête, peut être utile, mais lorsque l'encerclement a été complet ou presque, d'autres mesures plus complètes peuvent être nécessaires. La greffe en pont de l'étendue encerclée, au moyen de longs scions, est le traitement le plus usité. Lorsque les dégâts sont très étendus, on peut planter de jeunes pousses autour du tronc et on greffe la pointe de ces pousses dans l'écorce saine au-dessus de l'étendue encerclée, sur le tronc ou sur les branches maîtresses.

Les essais qui ont été conduits en 1943 à la Station forestière de Sutherland sur des frênes et des ormes âgés de quatre ans et sérieusement encerclés, indiquent que pour les petits arbres, le meilleur traitement est de les rabattre juste au-dessus du point le plus bas de la région encerclés avant que la pousse se mette en marche. On ne laisse pousser qu'une tige vigoureuse de la racine. Ces pousses font presque d'aussi bons arbres pendant l'été que les sujets de trois ans. Sur les arbres écussonnés ou greffés, comme des arbres fruitiers, il faut avoir soin de voir à ce que la tige parte d'un point au-dessus de l'union. Sur les arbres plus grands et plus âgés, la greffe en pont et le rabattage de la tête sont recommandés, de préférence à la section complète.

L'adage "Il vaut mieux prévenir que guérir" s'applique également aux dégâts causés par les souris. L'emploi de poisons, de pièges, le nettoyage des touffes de mauvaises herbes où les souris se reproduisent et la pose de protecteurs en fils de fer, sont de bons moyens préventifs. L'emploi de substances repoussantes a donné de bons résultats; ce sera peut-être le meilleur moyen de prévenir les dégâts de ce genre, mais ce moyen répressif devra être soumis à des essais plus complets avant que l'on puisse se prononcer sur son efficacité. On ne saurait trop insister sur la nécessité d'examiner fréquemment le bas des arbres pour voir s'il porte les traces de dégâts causés par les souris. Lorsque ces symptômes apparaissent, que l'on ne tarde pas à appliquer les moyens répressifs et le traitement nécessaire. Le meilleur moment d'exécuter la greffe en pont est juste avant que la végétation commence au printemps et que l'écorce commence à "glisser".

Londres—Les autorités locales de Grande Bretagne ont recueilli 74,294 tonnes de chiffons depuis le début de la guerre.

COMMENT LA CROIX-ROUGE CANADIENNE DEPENSERA VOTRE ARGENT EN 1944

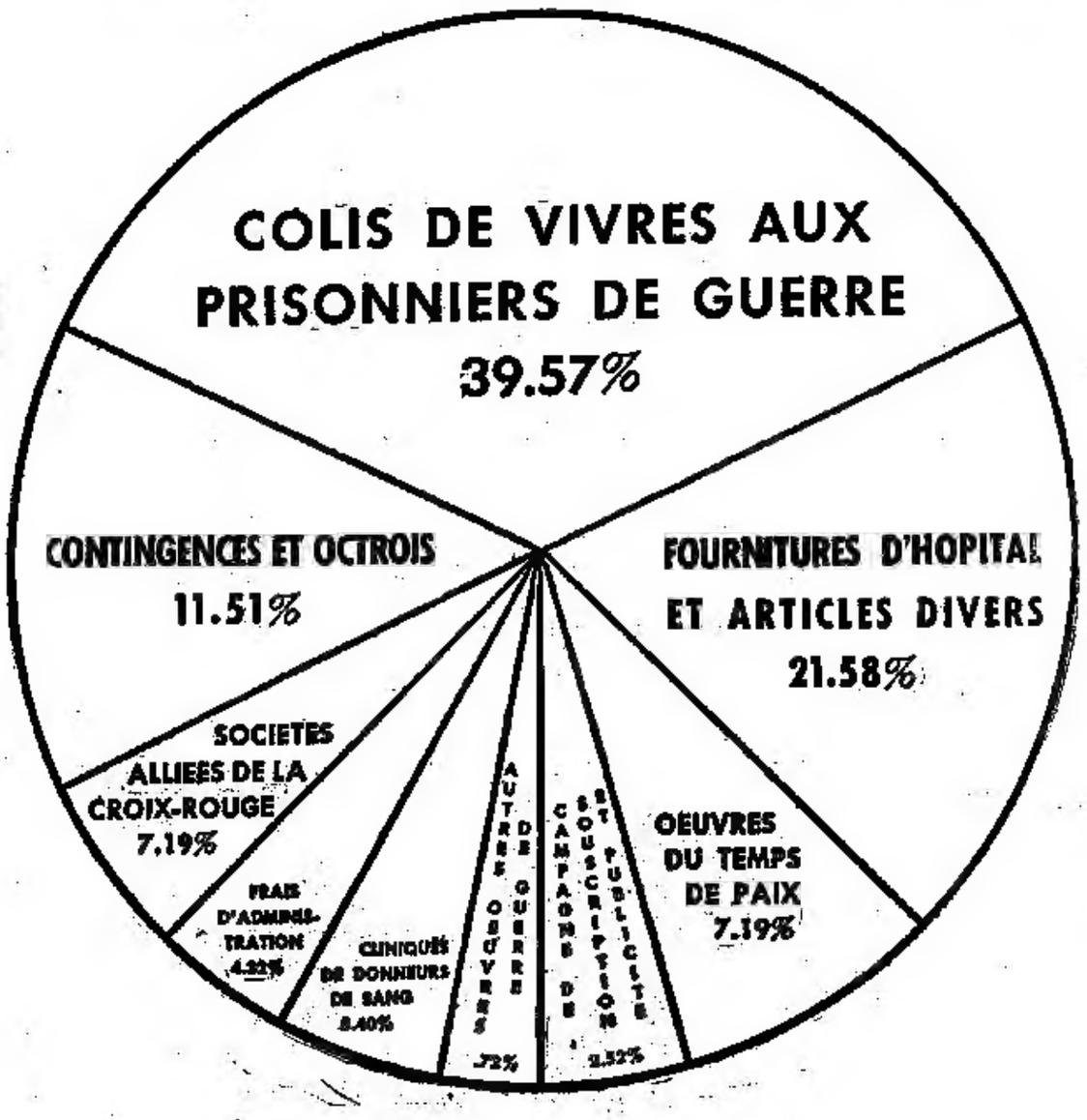

217 RUE KING SUDBURY
J.-R. MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES
ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

Salle d'étude sur le Crédit Social
Ouverte 5 soirs par semaine, du lundi au vendredi à 8 heures.
Tout le monde est bienvenu.
290 rue King, est Sudbury

La Pharmacie Lévesque
469, rue Notre-Dame
SUDBURY
Attention spéciale aux commandes par la poste
Tél. 5-5274 Livraison gratuite

Corvette au nom de Copper Cliff

Copper Cliff aura une corvette à son nom dans la marine canadienne. Ce fait a été dévoilé à une réunion ouverte tenue à Copper Cliff. Le maire Collins présidait à la réunion à laquelle assistaient 40 personnes, représentant diverses organisations de Copper Cliff. Tous ceux qui ont assisté à la réunion étaient d'avis que Copper Cliff devrait faire des préparatifs pour fournir des conforts à l'équipage, quand la corvette sera choisie. On ne sait pas encore quand le navire sera lancé.

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

quarante-deux escadrilles canadiennes. Mais aujourd'hui encore notre politique aérienne de guerre demeure principalement une politique coloniale. Il s'agit principalement de fournir des aviateurs combattants à l'aviation anglaise, qui combattront non dans des escadrilles canadiennes, mais dans des escadrilles britanniques. C'est là toute la raison qui explique pourquoi nous n'avons pas tous nos aviateurs dans des escadrilles canadiennes.

DOUBLE INCONVENIENT

Le ministre de l'Air est inconséquent. Parlant de la publicité faite à nos aviateurs, il a dit: "Si l'on en juge par la rareté des renseignements fournis au public par les journaux américains et britanniques, et les déclarations et communiqués officiels sur les milliers des nôtres qui servent dans la Royal Air Force, il y a lieu de croire que sans la formation de ces escadrilles bien canadiennes, même la population du pays et à plus forte raison nos Alliés et associés, auraient presque totalement ignoré le rôle énorme et important que joue le Canada dans la guerre aérienne et la défaite de l'Allemagne."

Il n'y avait qu'un moyen d'obtenir sûrement, pour le Canada, toute la publicité qu'il devrait avoir du fait qu'il a des milliers d'aviateurs combattant dans la Royal Air Force: c'était de les mettre dans des escadrilles canadiennes et, puisqu'il fallait en créer, prendre les moyens de le faire. Comme ces aviateurs combattent dans des escadrilles britanniques, il est entendu que le crédit de leurs exploits est porté au compte de la Grande-Bretagne, comme ces escadrilles sont britanniques. Il fallait ne pas d'abord consentir à ce que nos aviateurs combattent dans des escadrilles autres que canadiennes. Nous récoltons les fruits de notre propre politique.

Une autre raison commandait de canadianiser toutes nos forces aériennes outre-mer. Le ministre de l'Air nous la fournit lui-même. "Ces équipages aériens, ces aviateurs, dit-il, sont éparpillés, partout où se trouve la Royal Air Force. C'est parce qu'ils sont ainsi éparpillés et répartis en un si grand nombre d'unités diverses que nous éprouvons certaines difficultés à nous acquitter des responsabilités et des devoirs que nous avons envers eux."

Après avoir souligné cet aspect de la politique aérienne du Canada, M. Frédéric Dorion, député indépendant de Charlevoix-Saguenay, disait: "La réponse ne se trouve-t-elle pas dans le fait que nous serons toujours, que nous devrons toujours être des coloniaux, bons seulement à servir la mère-patrie? N'a-t-on pas là la meilleure preuve que nous revenons à notre statut de colonie et que, nonobstant les nombreuses déclarations faites récemment par des membres du gouvernement, nous réalisons exactement les vœux de ceux qui, comme lord Halifax, veulent que les Dominions cessent d'être des pays indépendants?" Comment ne pas donner raison au député de Charlevoix-Saguenay?

Il y aurait bien d'autres événements sur lesquels, il faudrait dire un mot. Mais nous n'en avons pas l'espace. C'est ainsi que le gouvernement a suspendu temporairement, cette semaine, le rationnement de la viande. Le comité de Sécurité sociale a publié l'avant-projet revisé de la loi d'assurance-maladie. M. King a commencé de nommer de nouveaux sénateurs. Le Québec en reçoit quatre. Ce sont MM. T.-D. Bouchard, Cyrille Vaillancourt, Armand Daigle et J.-A. Lesage. Il reste encore à remplir onze vacances sénatoriales, dont quatre en Ontario et trois en Québec. Les conservateurs viennent de tenir à Ottawa leur réunion annuelle de leur association nationale. On nous annonce que le sixième emprunt de la victoire s'ouvrira le 24 avril. Il est question de remanier les règlements de la Chambre. Certaines propositions, qui seront discutées, cette semaine, sont assez radicales. Mais en voilà assez pour cette semaine.

Le monde sportif

PAR CONRAD FORTIN

Dans la ligue Nationale de hockey les Canadiens de Montréal ont ajouté un autre succès à la liste de leurs triomphes, samedi dernier, lorsqu'ils ont su maîtriser les Maple Leafs de Hap Day par un score de 5 à 2. Les Habitants évoluèrent sur la glace comme si la joute était particulièrement significative et les Torontois durent maintenir une offensive furieuse pour tenir le Tricolore en échec. Malgré l'absence de Roy Getlife sur l'alignement, la ligne Watson-Chamberlain-Filion fut la plus solide du Canadien, Bob Filion ayant pris la place de Getlife. Le résultat de la partie avait peu d'effet sur le classement de la ligne mais il était important en ce sens que les deux équipes se rencontreront probablement dans les éliminatoires. Si l'on jette un coup d'oeil sur la partie de saison déjà écoulée, les Canadiens ont eu l'avantage du jeu sur les Maple Leafs bien que ceux-ci leur aient donné le plus de misère sur la glace. Quand viendront les éliminatoires, nous croyons que la puissance offensive et défensive du Bleu Blanc, Rouge saura disposer de l'opposition comme elle le fait actuellement.

• •

Au moment où nous écrivons, l'Open Pit et le South Porcupine n'ont joué que deux parties dans leur série finale pour le championnat du Nord-Ontario. Malgré le beau travail de Gerth dans les buts et de Vaillancourt, Blake et Dewey à l'avant, l'Open Pit a eu de la difficulté à vaincre ses rivaux. Espérons que les nôtres remporteront la palme dans cette série.

• •

Dans la ligue senior O.H.A. Doug Runions est le premier compteur du circuit pour l'année 1943-44 avec un total de 73 points. Il est suivi de près par Johnny Conick, un co-équipier qui obtint 70 points. Dillon Brady, ancienne étoile du Falconbridge, occupe la troisième position avec un total de 65 points à son crédit.

• •

Au collège Sacré-Coeur, les series éliminatoires ont commencé: chez les seniors et les Intermédiaires en particulier, les joutes sont chaudement disputées. Radisson a remporté deux triomphes successifs sur Albanel dans la ligne senior tandis que Du Ranquet a su maîtriser Albanel, 5 à 4 chez les Intermédiaires.

Verner

Verner, (D.N.C.)—Le lieutenant Théophile Casaubon de l'armée canadienne, accompagné de son épouse rendaient visite à leurs parents ici pendant son court congé dernièrement.

MM. Roland, Lucien, J.-Paul Gagnon ainsi que leur soeur, Thérèse, de Sudbury, rendaient visite à leurs parents ici dimanche dernier.

M. Alcide Casaubon, étudiant au collège du Sacré-Coeur, était de passage dans sa famille récemment.

DECES

Mme Simon Dauphinais, paroissienne de Verner depuis quelque temps, est décédée à l'hôpital St-Jean de Brébeuf, de Sturgeon Falls. Son mari l'a précédée dans la tombe il y a un mois à peine. Les funérailles eurent lieu au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Mme Dauphinais était une ancienne paroissienne de Lavigne. A la famille en deuil l'Ami du Peuple offre ses plus sincères sympathies.

Chronique du Collège

Mercredi dernier, eut lieu la proclamation du mois. Ont obtenu les honneurs de la classe: philosophie: Hercule Harvey, Roger Gauthier; Rhétorique: Léo Goulet; Belles-Lettres: Anicet Béland; Versification: René Gauthier et Maurice Gaudreau; Méthode A: Albert Labbé, Yvon Boulanger; Méthode B: Joseph Doyon, Jean-Marie Paiement; Syntaxe: Gaston Boutin, Réal Lamoithe; Eléments A: Edouard Robitaille, Jean Leblanc; Eléments B: Maurice Gaudette, Pierre Michaud; Eléments C: Ferdinand Perron, Gérald Vachon.

Les premiers en excellence: Philosophie 1ère: Gérard Vachon; 2ième: Guy Lafond; Rhétorique: Raymond Tremblay; B.-Lettres: Maurice Saulnier; Versification: Yvon Gauthier; Méthode A: Claude Gaudreau; Méthode B: Gaston Lefebvre; Syntaxe: Percy Demers; Eléments A: Aurèle Blake; Eléments B: Alfred Charron; Eléments C: Jacques Gaudreau.

Pour aider à la formation sociale des élèves, on a organisé au Collège le Conseil Supérieur des Elèves qui a pour but, de coordiner les diverses organisations officiellement reconnues; de favoriser la collaboration entre les autorités et les élèves; de mettre en pratique l'entr'aide mutuelle. Le nouveau Conseil a le Père Pouliot comme aumônier, Alphonse Charron, président; André Leclerc, vice-président; Jacques Vachon, secrétaire; Alcide Casaubon, trésorier.

CERCLE ARCHAMBAULT:

Cette semaine les membres du Cercle ont étudié une question d'extrême importance: "la propriété privée". Un excellent travail fut donné par Jacques Vachon sur ce sujet. Après avoir présenté la thèse chrétienne et les thèses adversaires, il expliqua le fondement et la légitimité de la propriété privée.

Alphonse Charron, délégué du cercle au Conseil Supérieur des Elèves rendit comote des délibérations qui eurent lieu à la première réunion de cet organisme. Il s'en suivit une discussion assez chaude au sujet d'un nouveau journal que l'on doit fonder au collège.

CERCLE PHILIPPE LANDRY

L'A.C.J.C. prend en main l'organisation de la Semaine de Fierté Nationale. Elle lancera sous peu un concours littéraire et présentera une soirée nationale le 25 mars. Tel que prévu par les règlements du C.S.E. le Cercle recevra l'aide des autres groupes.

Lavigne

Lavigne, (D.N.C.)—Le 28 février décédait à l'hôpital de l'Esturgeon Mme veuve Siméon Dauphinais, à l'âge de 55 ans. La défunte (Marie-Antoinette Lafrenière) naquit à St-Gabriel de Brandon, Qué., en 1888.

Quoique demeurant depuis quelque temps au village de Verner, longtemps n'en fut-elle pas moins une dévouée paroissienne de Lavigne. L'automne dernier alors que l'état de santé de son époux ne lui permettait de continuer le travail sur sa terre, ils se retirèrent à Verner. Très peu de temps après cette retraite forcée M. Dauphinais était emporté par une maladie restée mystérieuse. Un mois à peine s'écoula et son épouse le suivit.

On compte parmi les parents de la défunte trois frères: Euclide Lafrenière, de Lavigne, Joseph et Alphonse Lafrenière, de St-Gabriel de Brandon; deux soeurs, Mme Gédéon Provost (Victoria Lafrenière) et Léontine Lafrenière, de Boston; trois beaux-frères, Moïse et Joseph Dauphinais ainsi que M. Francis Beaudry; une belle-soeur, Mme Alphonse Lafrenière (née Elvagré Dauphinais); une longue liste de neveux et nièces, tant de Lavigne, Verner et de St-Gabriel, de même que ses petits enfants et leur père, M. Hermas Miron, gendre de la défunte.

Les funérailles et l'inhumation eurent lieu jeudi, le 2 mars, à Verner. Nos sympathies aux parents éprouvés.

M. et Mme O. Trudel nous quittaient tous les deux pour un séjour à l'hôpital.

M. Damase Rousseau, apprenons-nous, est indisposé par la maladie. Pour cela son fils, Viateur, employé à la mine Frood, de Sudbury, a dû abandonner son emploi pour venir prendre charge des travaux de la ferme.

Etaient de passage jeudi, le 2 mars, à l'occasion de l'inhumation de Mme Dauphinais, leur tante, MM. Dollard Perreault et Guy Lafrenière, étudiants au collège Sacré-Coeur, de Sudbury.

Blezard Valley

Blezard Valley, (D.N.C.)—Lundi le 28, à la salle municipale eut lieu une deuxième élection pour conseiller. MM. Roland Pépin et Sam Charette étaient les deux adversaires. M. Charette fut réélu avec 66 votes. M. Pépin obtint 31 votes. Félicitations à notre conseiller.

Dimanche le 27, à 3 p.m., il y eut chemin de la croix à l'église. De nombreux paroissiens assistaient.

Mardi le 29 Mlle Yolande Lafontaine se rendit à l'hôpital St-Joseph pour faire enlever ses amygdales.

M. et Mme Laurier Moncion, de Sudbury, visitaient des parents en fin de semaine.

M. et Mme René Gauthier, de Sudbury, étaient de passage ici ces jours derniers.

MOULINS A COUDRE—M. Albert Leduc, de Sturgeon Falls, désire annoncer qu'il a un certain montant de machines à coudre neuves "Singer" à vendre ou à échanger. Adresse: B-52, Sturgeon Falls, Ont.

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

Commencez bien le printemps avec la
Peinture Martin-Senour
Bonne peinture, bien appliquée vous aidera à sauver des réparages coûteux à des surfaces exposées au soleil, à la pluie et aux températures violentes.
C'est la raison pour laquelle la Peinture 100% pure Martin-Senour est la plus économe à utiliser. Seule la peinture 100% pure peut donner un rendement 100%.
au gallon -- $4.85
A la pinte -- 1.45
Couleurs plus frappantes
Prix un peu plus élevés
Cochrane-Dunlop Hardware Limited
SUDBURY, ONT.

A. FOURNIER LTEE
ASSURANCES
FONDEE 1896
TEL. 7-7646 11 RUE ELM, EST

Au GRAND
LE 9 - 10 - 11 MARS
LET'S FACE IT — Bob Hope
— et —
MAN FROM THUNDER RIVER
Caricatures en couleurs et Série
LE 13 - 14 - 15 MARS
THE HARD WAY — Denis Morgan et Ida Lupino
— et —
MYSTERY BROADCAST
Aussi Nouvelles du Jour

J.-B. DUCHARME
Service Funéraire
73 rue Beech Téléphone: 6-6802

Club Saint-Louis
Tél.: 4-4581
RENDEZ-VOUS DES CANADIENS FRANÇAIS
Gymnase, Badminton, Billard
Quilles, Rafraîchissements,
Ping-Pong
Salle de réception pour les cercles
Salle de lecture

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 8-0108 Res. 6-6132
28 rue Beech

PAIN Carload, frais et nourrissant 2 pour 15¢
GRAISSE PURE ---------- 2 lbs 29¢
FARINE A PATISSERIES Monarch 24 lbs 89¢
FEVES AU LARD Clark ------ bte 20 oz. 10¢
BEURRE Carload, 1ère qualité ------- lb 38¢
CORN FLAKES Quaker ---------- pqt 8 oz. 8¢
SAVON de toilette Lux ---------- 2 barres 11¢
RINSO ------ gros pqt 24¢ — pqt géant 88¢
L'EPICERIE CARLOAD
"3 MAGASINS S"
46 rue Elm "Quality Meat" et Epicerie
498 Notre-Dame 16 Elm est